



PhiLab



Cahier de recherche

Pratiques innovantes de fondations en matière de financement participatif ou sans restriction : une typologie

David Longtin

Montréal
Octobre 2024

philab.uqam.ca

 PhiLab

PhiLab Network Description

The Canadian network of partnership-oriented research on philanthropy (PhiLab), previously called the Montreal Research Laboratory on Canadian philanthropy, was thought up in 2014 as part of the conception of a funding request by the SSHRC partnership development project called "Social innovation, social change, and Canadian Grantmaking Foundations". From its beginning, the Network was a place for research, information exchange and mobilization of Canadian foundations' knowledge. Research conducted in partnership allows for the co-production of new knowledge dedicated to a diversity of actors: government representatives, university researchers, representatives of the philanthropic sector and their affiliate organizations or partners.

The project's headquarters are located in downtown Montreal, on the Université du Québec à Montréal (UQAM) campus.

The Network brings together researchers, decision-makers and members of the philanthropic community from around the world in order to share information, resources and ideas.

Description du réseau PhiLab

Le réseau canadien de recherche partenariale sur la philanthropie (PhiLab), anciennement Laboratoire montréalais de recherche sur la philanthropie canadienne, a été pensé en 2014 dans le cadre de la conception de la demande de financement du projet développement de partenariat CRSH intitulé "Innovation sociale, changement sociétal et Fondations subventionnaires canadiennes". Ce financement a été reconduit en 2018 sous le nom "Evaluation du rôle et des actions de fondations subventionnaires canadiennes en réponse à l'enjeu des inégalités sociales et des défis environnementaux". Depuis ses débuts, le Réseau constitue un lieu de recherche, de partage d'information et de mobilisation des connaissances des fondations canadiennes. Des recherches conduites en partenariat permettent la coproduction de nouvelles connaissances dédiées à une diversité d'acteurs : des représentants gouvernementaux, des chercheurs universitaires, des représentants du secteur philanthropique et leurs organisations affiliées ou partenaires.

Le centre de recherche (Hub) mère se situe dans le centre-ville de Montréal, sur le campus de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM).

Le Réseau regroupe des chercheurs, des décideurs et des membres de la communauté philanthropique à travers le monde afin de partager des informations, des ressources et des idées.

Abstract

The objective of this first report is to identify innovative practices in participatory and unrestricted grantmaking. These innovations are based on the discourses of various emerging currents in philanthropy, which give their reasons and rationale for the new funding mechanisms.

Based on a literature review and a review of more than 120 cases of projects, programs and organizations in the philanthropic sector, mainly in North America and Europe, the report constructs a typology of initiatives based on two dimensions: 1) mechanisms for participation in decision-making leading to funding and 2) unrestricted funding modalities.

Key words

Philanthropy • participatory grantmaking • unrestricted grantmaking • typology • capital transfer

Résumé

Ce premier rapport a pour objectif de dégager des pratiques novatrices en matière de financement participatif et sans restriction. Ces innovations reposent sur des discours de divers courants émergents en philanthropie, qui donnent leurs motifs et logiques de justification aux nouveaux mécanismes de financement.

À partir d'une revue de littérature et d'une recension de plus de 120 cas de projets, de programmes et d'organisations du secteur philanthropique, principalement en Amérique du Nord et en Europe, le rapport construit une typologie des initiatives en fonction de deux dimensions : 1) les mécanismes de participation aux prises de décision menant au financement et 2) les modalités de financement sans restriction.

Mots-clés

Philanthropie • financement participatif • financement sans restriction • typologie, transfert de capital

Pratiques innovantes de fondations en matière de financement participatif ou sans restriction : une typologie

Cahier de recherche : version courte

Réalisé par

David Longtin

Sous la direction de

Jean-Marc Fontan

23 octobre 2024



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	6
1. Contexte	8
1.1. Tendances historiques en matière de financement octroyé par les fondations	9
1.2. Discours émergents sur les nouvelles modalités relationnelles de la philanthropie	12
1.2.1. La philanthropie efficace	12
1.2.2. La philanthropie basée sur la confiance	13
1.2.3. La philanthropie participative	14
1.2.4. La philanthropie basée sur le lieu	16
1.2.5. La philanthropie fondée sur la justice sociale	18
1.2.6. Philanthropie réparatrice	19
1.3. Argumentation en faveur du financement participatif ou sans restriction	21
2. Typologie des projets, des programmes ou des organisations	22
2.1. Rappel des normes traditionnelles en matière de financement philanthropique	22
2.2. Typologie des pratiques innovantes de financement participatif ou sans restriction	23
2.2.1. Dimensions clés à considérer pour les pratiques innovantes en matière de gouvernance et de participation aux décisions sur le financement	24
2.2.2. Dimensions clés à considérer pour les pratiques innovantes en matière de transfert de capital et de financement sans restriction	31
3. Constats	36
Conclusion	39
Bibliographie	40
Notes	57



Introduction

Le présent rapport couvre la première phase d'une recherche exploratoire en deux temps sur les pratiques innovantes en matière de financement participatif ou sans restriction et de transfert de capitaux. L'étude est le fruit d'un partenariat de recherche entre la Fondation McConnell et une équipe du Réseau canadien de recherche partenariale en philanthropie (PhiLab).

La première phase, réalisée entre décembre 2023 et avril 2024, présente une revue de littérature approfondie sur les pratiques innovantes de fondations étatsuniennes ou canadiennes en matière de financement participatif et sans restriction.

La deuxième phase, effectuée entre mai et août 2024, dégage les principaux apprentissages découlant d'études de cas de fondations ayant des pratiques exemplaires en matière de transfert de capitaux.

Au cœur de cette recherche se trouve l'objectif d'identifier des pistes d'action pour des fondations subventionnaires souhaitant intégrer des pratiques innovantes en matière de transfert de capitaux.

Ce premier rapport est divisé en trois sections.

- La première section présente le contexte, abordant au passage les discours justifiant de nouvelles pratiques de financement en philanthropie.
- La deuxième introduit une typologie des projets, des programmes et des organisations innovantes en matière de financement participatif ou sans restriction.
- La troisième conclut le rapport avec des observations générales concernant les tendances observées dans les discours, projets, programmes et organisations.

Méthodologie pour la première phase de travail

La première phase de travail repose sur une recension d'écrits issus de documents scientifiques, de documents produits par des organisations liées au milieu philanthropique, d'informations disponibles sur les sites web de fondations et de quelques entrevues exploratoires auprès de répondant·e·s clés eu égard à la question des pratiques innovantes en matière de financement participatif et sans restriction.

Afin de recueillir la littérature scientifique appropriée, des recherches ont été effectuées sur des bases de données et sur Google Scholar afin de repérer des publications traitant du transfert de capital, du financement sans restriction ou du financement participatif¹.

Pour la collecte de documents provenant d'organisations, de bases de données et d'articles non scientifiques s'adressant au milieu philanthropique, nous avons principalement consulté² les sources suivantes.

- Stanford Social Innovation Review
- Inside Philanthropy
- Centre for Effective Philanthropy
- Candid
- Philanthropic Studies Index
- Chronicle of Philanthropy
- Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly
- Nonprofit Quarterly
- National Centre for Family Philanthropy
- Community Foundations of Canada
- Imagine Canada
- Indie Philanthropy Initiative



1. Contexte

Dans cette section, après avoir défini ce que nous entendons par « transfert de capital », nous abordons trois grands thèmes.

- Premièrement, nous présentons les tendances historiques en matière de financement d'actions philanthropiques.
- Deuxièmement, nous nous penchons sur les discours émergents en matière de financement participatif et sans restriction.
- Enfin, nous résumons les principaux arguments avancés en faveur de ce type de financement.

Formes de financement et transfert de capital

Le terme « transfert de capital » est souvent utilisé pour désigner des modalités fiscales entourant le transfert, entre générations, de capitaux détenus par des entreprises familiales.

Il désigne aussi le processus de partage visant la création d'une fondation familiale dans le but de réserver, à perpétuité ou non, du capital à des fins philanthropiques³. Ce transfert attribue alors une fonction philanthropique à des capitaux dont la fonction préalable était d'être au service d'intérêts privés. Par ce type de transfert, il y a mutation du sens attribué et de la fonction assignée au capital. De purement économique, il devient social en fonction d'une logique répondant, selon le sens attribué à l'action philanthropique, à la défense de l'intérêt public ou à la recherche du bien commun.

Dans le cadre des actions de fondations subventionnaires, l'expression « transfert de capital » peut également avoir un troisième sens. Dans ce cas, il qualifie un type de financement accordé par des fondations à des organismes bénéficiaires.

En effet, les fondations utilisent divers modes de financement pour « soutenir des causes caritatives, favoriser le bien-être collectif, améliorer la qualité de vie des personnes et des communautés qui en ont besoin »⁴. Habituellement, le financement qu'elles accordent chemine par trois voies distinctes.

La première repose sur l'utilisation des revenus de placements d'une dotation philanthropique. Cette méthode permet un transfert sous forme de dons, que ce soit des contributions ponctuelles, récurrentes ou planifiées, à des organisations caritatives reconnues ou non, ou encore par l'intermédiaire d'organismes intermédiaires pour soutenir diverses causes ou fonctions, comme la création d'un fonds pour un organisme (*endowment gift*).

- d'actifs valorisés, tels que des actions, des biens immobiliers ou d'autres types de ressources.

Une deuxième voie consiste en des investissements à visée sociale d'une partie des capitaux de la dotation. Cette approche donne aussi lieu à deux options de travail.

- La première prend la forme d'un pourcentage des capitaux de la dotation qui ne sont pas placés sur les marchés financiers, mais qui sont réservés pour des investissements visant un impact social. Cette option rend disponibles les capitaux pour des projets portés, à titre indicatif, par des organisations communautaires ou des entreprises sociales⁵.
- La deuxième option repose sur une stratégie consistant à augmenter les capitaux du fonds de dotation d'une fondation à l'aide d'emprunts prenant la forme d'émissions d'obligations sociales⁶. Cette option préserve le fonds de dotation et augmente, momentanément, les fonds disponibles pour effectuer des dons.

Une troisième voie, très peu utilisée, prend la forme de transferts de capitaux. Elle réduit le fonds de dotation afin de soutenir, de façon stratégique, le fonctionnement des organismes donataires, la réalisation de projets spéciaux où la création d'organismes ou de fonds communautaires. Le transfert de capital est réalisé avec ou sans conditions⁷.

1.1. Tendances historiques en matière de financement octroyé par les fondations

Aux États-Unis, les débats dans le secteur de la philanthropie entourant l'octroi de financement avec ou sans restriction remontent au début du 20^e siècle. En 1913, le secrétaire de la Rockefeller Foundation indiquait le besoin de soutenir les institutions en accordant un financement continu et sans restriction⁸.

Malgré ce débat de longue date, dans les années 1980, la tendance au financement accompagné de restrictions s'est renforcée avec l'apparition d'un mouvement de pensée incitant les fondations à renforcer leurs pratiques de contrôle et d'évaluation⁹. Cette tendance marqua un important déclin du financement sans restriction^{10 11}.

Depuis, le financement conditionnel à des restrictions est devenu la norme dans le secteur. Grantmakers for Effective Organizations estimait qu'en 2005 seulement 26% des dons aux États-Unis prenaient la forme de soutien opérationnel général sans restriction¹². De même, selon le Center for Effective Philanthropy, entre 2010 et 2020, 21% des subventions distribuées par des fondations étatsuniennes étaient de ce type de financement, dont seulement 12,4% étaient allouées sur une base pluriannuelle¹³. En Europe, des experts estimaient que 70% à 90% des dons prenaient la forme de financement par projet¹⁴. Enfin, Candid a déterminé qu'au premier trimestre de 2020, seulement 3% des dons faits à l'échelle internationale, en réponse à la COVID-19, étaient flexibles ou sans restriction¹⁵.

Toutefois, depuis la fin des années 2010 et, *a fortiori*, à la suite de la pandémie de COVID-19, la tendance au financement sans restriction a repris de l'ampleur¹⁶.

Différents regroupements, tels que le Trust Based Philanthropy Project, le Center for Effective Philanthropy et Grantmakers for Effective Organizations préconisent alors un financement pluriannuel et sans restriction¹⁷.

Dans le but de contrer le sous-financement chronique des organismes à but non lucratif (OBNL), en 2019, cinq grandes fondations américaines¹⁸ ont plaidé en faveur du financement sans restriction¹⁹. Depuis 2020, 806 fondations étatsunienne se sont engagées à assouplir ou à éliminer les restrictions de leurs subventions ou bien à accorder du financement flexible²⁰. Au Royaume-Uni, plus de 100 fondations ont signé des engagements similaires²¹ ²². Plus récemment, aux États-Unis, un groupe de neuf organisations philanthropiques ont également mis au défi d'autres fondations d'augmenter leurs dons durant la crise sanitaire, quitte à réduire l'ampleur de leur fonds de dotation²³.

Au Canada, Fondations communautaires du Canada, Fondations philanthropiques Canada, Financeurs en environnement au Canada et Le Cercle sur la philanthropie et les peuples autochtones au Canada ont fait une déclaration commune en mars 2020, recommandant aux bailleurs de fonds de « convertir les subventions affectées en fonds sans restriction, ou pour le moins assouplir les restrictions associées aux subventions existantes. [...] » (Ayer et Anderson, 2022, 5, citant Soutien aux récipiendaires : Déclaration COVID-19 de FCC, FPC, FEC et Le Cercle, 2020)

Consolidation de l'approche du financement sans restriction et nouvelles avenues

Face aux besoins des organismes à but non lucratif et des organismes de bienfaisance subventionnés par des fondations,²⁴ et en réponse à la crise vécue par ces organismes durant la pandémie de COVID-19²⁵, de plus en plus de fondations ont assoupli leurs exigences et ont commencé à accorder des dons sans restriction²⁶.

À titre indicatif, au Royaume-Uni, un sondage a montré une augmentation du nombre d'organismes de bienfaisance recevant du financement sans restriction : passant de 46% en 2019 à 60% en 2022²⁷.

Aux États-Unis, les fondations sondées par le Center for Effective Philanthropy ont implanté, depuis la pandémie, des mesures visant à assouplir ou à éliminer les restrictions sur leurs dons (66%), à réduire les exigences envers les bénéficiaires (64%) ou à allouer de nouveaux dons sans restriction (57%). Environ le tiers des répondant·e·s avaient déjà adopté de telles pratiques avant la crise²⁸ ²⁹.

Au Canada, 56% des fondations sondées par Fondations philanthropiques Canada en novembre 2020 avaient retiré les restrictions sur leurs dons.

Enfin, à l'échelle internationale, durant la seconde moitié de 2020, 26% des dons octroyés en réponse à la COVID-19 ne comprenaient pas de restriction comparativement à 3% au premier trimestre, selon une estimation de Candid (2021)³⁰.

La pandémie a aussi incité plusieurs fondations et philanthropes à hausser le niveau de leurs dons. Par conséquent, 72% des fondations américaines interrogées par le Center for Effective Philanthropy ont déclaré qu'elles allaient ou qu'elles envisageaient d'accroître leurs dons en 2020. Ces augmentations varient de petites hausses à des hausses substantielles³¹ ³².

Certains dons de grande ampleur sont mentionnés par les écrits non académiques s'intéressant à la philanthropie. Ces écrits font état d'innovations intéressantes et suscitent des débats sur les pratiques de financement.

Dans cette veine, en juin 2020, aux États-Unis, MacKenzie Scott a annoncé qu'elle verserait 1,7 milliards \$ en dons sans restriction. Au printemps 2022, le montant s'élevait à près de 13 milliards \$, en 2023, à plus de 14 milliards \$ et en janvier 2024, à plus de 16,5 milliards \$, lesquels furent distribués à 1 964 OBNL^{33 34}. De plus, un sondage révélait que 26% des organismes récipiendaires avaient utilisé une partie des sommes pour constituer un fonds de dotation, 27% pour contribuer à un fonds existant et 54% pour se doter d'une réserve financière³⁵.

Ces dons ont inspiré la mise sur pied, par Panorama Global, de l'initiative Collaborative Learning for Impact Philanthropy (CLIP). Cette initiative entend changer les normes et les pratiques dans les secteurs philanthropiques et à but non lucratif afin d'octroyer et de gérer des dons de grande ampleur sans restriction³⁶.

De même, en 2021, la Bill & Melinda Gates Foundation a haussé ses dons annuels à 6,7 milliards \$, puis en 2024 à 8,6 milliards \$ et a annoncé son intention d'augmenter ceux-ci à 9 milliards en 2026, appelant les philanthropes à donner plus et dans l'immédiat³⁷.

Enfin, en 2020, en réponse à la pandémie, la Ford Foundation a indiqué qu'elle émettrait des obligations sociales afin de doubler temporairement ses dons, passant de 550 millions \$ à plus de 1,1 milliards \$ par année. Il s'agissait de la première fois qu'une fondation émettait des obligations sur le marché étatsunien³⁸.

Au Canada, des initiatives similaires ont émergé, s'inscrivant dans le processus de réconciliation avec les peuples autochtones et les efforts de lutte contre la discrimination raciale.

Dans le contexte de la Commission de vérité et réconciliation (CVR), une Déclaration d'action de la communauté philanthropique a été préparée en 2015 par Le Cercle sur la philanthropie et les peuples autochtones au Canada – aujourd'hui connu sous le nom du Cercle de la Philanthropie -, Fondations communautaires du Canada, Fondations philanthropiques Canada et The Counselling Foundation of Canada. Cette déclaration a été signée par 86 organisations philanthropiques qui se sont engagées à contribuer au processus de réconciliation.

S'inspirant de cette déclaration, différentes initiales ont vu le jour. Par exemple, en 2021, la Inspirit Foundation a offert au Indigenous Peoples Resilience Fund (IPRF) 1,9 millions \$, dont 1 million \$ via un transfert de capital et des dons annuels de 0,3 million \$ durant 3 ans. Dans la même annonce, la Laidlaw Foundation s'est engagée à lui fournir un financement de 2,5 millions \$, soit 0,5 millions par année pour 5 ans, et la Sprott Foundation, une contribution de 4 millions \$, dont 1 million par année durant 3 ans pour l'octroi de dons et 1 million \$ pouvant être investis à la discrétion de IPRF^{39 40}.

De même, en 2021, la Inspirit Foundation et la Laidlaw Foundation ont procédé à un transfert de capital à la Foundation for Black Communities (FFBC)⁴¹. La contribution de la Inspirit Foundation s'élevait à 1,35 millions \$, dont 350 000 \$ en dons sans restriction et 1 million \$ en transfert de capital alors que la Laidlaw Foundation accordait 2,5 millions \$ pour la constitution du fonds de dotation⁴².

En octobre 2022, la Mastercard Foundation s'est engagée à verser 500 millions \$ afin de soutenir des initiatives autochtones liées à l'éducation, l'emploi et l'entrepreneuriat⁴³.

En mars 2023, la Fondation McConnell s'est engagée à verser un montant de 30 millions de dollars à des fondations autochtones communautaires. Les 10 premiers millions de dollars ont été attribués au Indigenous Peoples Resilience Fund (IPRF)⁴⁴.

D'autres initiatives ont rencontré moins de succès. Par exemple, en 2023, le Réseau Enchanté, un réseau canadien représentant des organisations 2SLGBTQI+, a annoncé son intention de mettre sur pied un fonds de dotation de 200 millions \$ pour soutenir les communautés queer et trans. Cependant, il n'a pas reçu l'écoute escomptée⁴⁵.

1.2. Discours émergents sur les nouvelles modalités relationnelles de la philanthropie

L'attrait récent pour l'octroi de financement sans restriction s'inscrit dans des discours proposant des changements dans les rapports entre les fondations et les organismes bénéficiaires et contribuant à former de nouvelles approches en philanthropie.

Ces approches mettent l'accent sur :

- l'efficacité, avec l'approche *effective philanthropy*;
- l'établissement de relations de confiance, avec la posture *trust-based philanthropy*;
- la participation, avec les paradigmes de la *participatory philanthropy* et du *participatory grantmaking*;
- la proximité, au centre de l'approche fondée sur le lieu ou *place-based philanthropy*; et,
- la justice sociale, au cœur du paradigme de la *social justice philanthropy*;
- l'action réparatrice, animée par une volonté impartiale de restaurer, de réparer et de libérer de la *philanthropie réparatrice*.

Cet intérêt pour le financement sans restriction est aussi influencé par des revendications portant sur l'« équité », la « redistribution de la richesse » et le « partage du pouvoir » envers des groupes sociaux historiquement marginalisés, discriminés ou défavorisés.

Portons un regard plus précis sur ces différentes postures philanthropiques.

1.2.1. La philanthropie efficace

En s'appuyant sur une approche stratégique, les discours sur la philanthropie efficace (*effective philanthropy*) mettent de l'avant l'optimisation des méthodes de collecte de fonds, de gestion et d'affectation des ressources, tant par les organismes bénéficiaires que par les fondations subventionnaires. L'objectif est d'augmenter l'impact positif des actions financées.

L'accent est mis sur les stratégies, notamment : l'analyse des problèmes ciblés, l'identification des ressources, la sélection des organismes les plus susceptibles de produire les résultats escomptés, la mise en place de modalités de financement les plus utiles à leurs bénéficiaires et l'évaluation des impacts.

Ces discours manifestent une préoccupation pour la démocratisation de la philanthropie. Parmi les bonnes pratiques identifiées par des dirigeant·e·s de fondations et d'organismes, nous sommes en mesure d'identifier les éléments clés d'une philanthropie efficace et démocratisée.

- Elle appuie le financement ascendant (*bottom-up*) et descendant (*top-down*), à condition qu'il intègre les apports des parties concernées.
- Elle établit des relations responsables et mutuellement respectueuses entre les fondations et leurs bénéficiaires.
- Elle inclut les personnes travaillant au plus près du terrain (bénéficiaires, personnel, administrateurs·trices) ayant une expérience directe ou une connaissance étendue du domaine d'intervention dans la prise de décision et l'établissement des priorités.
- Elle favorise la prise de risques, tant par les bailleurs de fonds que les bénéficiaires.
- Elle accorde du financement sur une base pluriannuelle.
- Elle développe des collaborations avec d'autres bailleurs de fonds afin de soutenir les bénéficiaires et de renforcer l'expertise des fondations.
- Elle fait preuve de transparence dans ses lignes directrices et l'accès aux évaluations⁴⁶.

Différents réseaux se sont organisés en fonction de ces principes.

En 1997, un groupe d'affinité étatsunien a été constitué au sein du Council on Foundations, le Grantmakers for Effective Organizations (GEO). En 2002, il a été fusionné au Grantmakers Evaluation Network. En 2024, GEO regroupait plus de 500 membres, principalement aux États-Unis.

Alors qu'à ses débuts, le groupe mettait l'accent sur le renforcement de l'efficacité des bénéficiaires, à partir de 2003 sa mission fut élargie afin d'inclure l'efficacité des fondations. Cette mission s'est incarnée dans des pratiques, telles que :

- le renforcement des capacités;
- l'octroi de dons de soutien opérationnel;
- l'assistance directe;
- des services d'aide à la gestion;
- du financement en capital; et,
- des subventions à risques (*venture grants*) ou aux chercheur·e·s et aux formateurs·trices⁴⁷.

Dans cette veine, en 2001, a été fondé, toujours aux États-Unis, le Center for Effective Philanthropy, lequel bénéficie d'un financement provenant de plusieurs fondations.⁴⁸

1.2.2. La philanthropie basée sur la confiance

Les discours sur la philanthropie basée sur la confiance (*trust-based philanthropy*) mettent l'accent sur l'établissement d'une relation de confiance afin de corriger les déséquilibres de pouvoir entre les fondations, les organismes bénéficiaires et les communautés desservies.

Cette confiance est fondée sur l'octroi de financement pluriannuel sans restriction⁴⁹, des procédures d'application et d'évaluation simplifiées ainsi que des relations basées sur la transparence, le dialogue et l'apprentissage mutuel^{50 51}.

Selon le Trust-Based Philanthropy Project (2024, traduction libre), reconnaissant que « la philanthropie a souvent contribué aux inégalités systémiques, à la fois dans la manière dont la

richesse est accumulée et dans la manière dont sa diffusion est contrôlée », les praticien·ne·s de cette approche promeuvent des valeurs :

- d'équité systémique, en reconnaissant et cherchant à contrer les inégalités raciales, économiques et politiques dans le cadre desquelles agissent les fondations;
- de redistribution du pouvoir en « partageant le pouvoir » avec les bénéficiaires et les communautés les plus proches des problèmes qu'ils cherchent à résoudre;
- d'établir des liens transparents, authentiques et réciproquement engagés, dans un esprit de coopération avec les parties prenantes, y compris les communautés et les partenaires ;
- d'apprentissage, notamment en adoptant une posture d'écoute des communautés.

Ainsi, cette approche vise à redistribuer le pouvoir de manière systémique, organisationnelle et interpersonnelle en la mettant au service d'un écosystème plus équitable⁵².

Enfin, des initiatives promeuvent les principes de la philanthropie basée sur la confiance dans le secteur. Lancé en janvier 2020 par The Whitman Institute, la Robert Sterling Clark Foundation et la Headwaters Foundation, le Trust-Based Philanthropy Project est une initiative visant à faire de cette approche la norme dans le secteur philanthropique. L'initiative a permis d'établir des partenariats avec des réseaux régionaux et a favorisé l'apprentissage par les pairs⁵³.

1.2.3. La philanthropie participative

Le « partage du pouvoir »⁵⁴ est au cœur des discours sur la philanthropie participative (*participatory philanthropy*).

Les pratiques participatives visent à impliquer des « pairs »⁵⁵ dans un large éventail d'activités soutenues par des fondations, telles que :

- mener des recherches et des évaluations;
- développer les stratégies;
- fixer les priorités et orienter les lignes directrices de programmes;
- participer à la gouvernance, et;
- prendre des décisions de financement en les intégrant à des comités consultatifs, à des comités de financement ou bien au conseil d'administration⁵⁶.

Ces pratiques valorisent les membres de « communautés », près du terrain, en tant qu'expert·e·s, praticien·ne·s du travail financé et bénéficiaires des services⁵⁷.

Pour leur part, les fondations sont appelées à exercer un rôle de « facilitatrices d'un processus dans lequel elles travaillent avec d'autres organisations et non-donateurs·trices pour désigner des priorités et agir » (Gibson 2017 : 7, traduction libre).

Afin de « céder le pouvoir »⁵⁸, la philanthropie participative privilégie la participation de non-donateurs·trices dans les processus de prise de décision sur le financement accordé à leurs communautés ou secteurs d'activités⁵⁹.

Cette approche repose sur le principe que les décisions doivent se centrer sur les besoins des « communautés ». Elle met de l'avant l'importance d'un échange de qualité, de la prise en compte de la pluralité des points de vue et de l'incorporation des opinions des personnes ayant une expérience vécue et une expertise pratique dans les prises de décision. Ces décisions gagnent ainsi en efficacité⁶⁰, en équité⁶¹, en transparence, en responsabilité partagée et en légitimité⁶².

Dans ces discours, l'« expérience vécue » des activistes et des membres de communautés donne une légitimité aux décisions, contestant le pouvoir des donateurs·trices de décider de l'octroi de fonds sur la base de leur richesse. Au-delà de la reddition de compte auprès du conseil d'administration, les praticien·ne·s de cette approche se sentent redevables envers un « mouvement »⁶³ ou une « communauté » plus large. Le financement participatif (*participatory grantmaking*) viserait ainsi à démocratiser la philanthropie en transférant le pouvoir de décision sur l'octroi de financement aux « communautés »⁶⁴.

La philanthropie participative est née de l'activisme⁶⁵ des fondations communautaires et de la philanthropie de la justice sociale (*social justice philanthropy*)⁶⁶.

En ce sens, rappelons que la Cleveland Foundation, première fondation communautaire étatsunienne fondée en 1914, distribuait des fonds à travers un conseil citoyen local et ses programmes étaient fondés sur des enquêtes de besoins au sein de la communauté. En 1961, une nouvelle branche de la fondation s'est tournée vers une philanthropie de changement social basée sur l'engagement des membres de la communauté.

Dans les années 1970, des organisations et des réseaux promeuvent une philanthropie pour la justice sociale, tels le 21st Century Fund, le Bread and Roses Fund, le Haymarket People's Fund, la Ms. Foundation for Women, le National Committee for Responsive Philanthropy, la Tides Foundation, le Funding Exchange et le National Network of Grantmakers. Ces organisations se mettent en place aux États-Unis afin d'encourager des pratiques plus inclusives et faire progresser l'égalité économique, l'équité raciale et les droits civils et humains, ceci en réponse aux enjeux soulevés par des mouvements sociaux.

C'est dans ce contexte qu'apparaît le financement participatif, un modèle adopté par le Funding Exchange. Fondé en 1979, Funding Exchange était un réseau américain de fondations locales et régionales poursuivant une mission de justice sociale. Né d'un partenariat entre donateurs·trices et activistes, l'organisation a servi de plateforme pour distribuer des fonds sur la base de décisions d'activistes, finançant des organisations de base et des mouvements considérés trop risqués par les autres fondations⁶⁷. Des années 1990 à 2020, de nouveaux réseaux apparaissent aux États-Unis autour de la philanthropie participative, tels CFLeads⁶⁸, Grassroots Grantmakers⁶⁹, le Neighborhood Funders Group⁷⁰, FundAction⁷¹ ou Edge Funders Alliance^{72 73}.

En plus de projets participatifs aux États-Unis, au Canada et en Europe, des initiatives de financement participatif surgissent à l'échelle internationale avec Grassroots International, le Human Rights Funders Network, Ariadne, le Red Umbrella Fund, le Global Fund for Women, le Disability Rights Fund, le Edge Fund, le FRIDA/Young Feminist Fund, le Global Greengrants Fund, UHAI EASHRI, le International Trans Fund ou la Wikimedia Foundation.

La publication « Who Decides? » par Lafayette Practice⁷⁴, le rapport « Participatory Grantmaking: Has its time come? » de la Ford Foundation⁷⁵ et le guide « Deciding Together: Shifting Power and Resources Through Participatory Grantmaking » publié par GrantCraft⁷⁶ ont popularisé le terme *participatory grantmaking*⁷⁷.

Divers facteurs ont contribué à la diffusion de la philanthropie participative.

Premièrement, cette approche s'inscrit dans un changement du modèle philanthropique traditionnel de protection sociale à un modèle basé sur les droits.

Deuxièmement, le déclin de la confiance citoyenne envers les institutions s'étend au secteur à but non lucratif. La valorisation de modes d'organisation horizontaux, *bottom-up*, ouverts et collaboratifs facilités par les nouvelles technologies de l'information alimente les critiques sur le manque de transparence et d'accessibilité, ainsi que sur les modes de décisions technocratiques *top-down* des fondations.

Troisièmement, la participation répond à un appel des activistes et des mouvements sociaux en faveur de l'inclusion des « communautés » dans les décisions, en particulier afin d'assurer plus d'équité et de diversité face à l'exclusion historique des femmes, des peuples autochtones et des groupes racialisés⁷⁸.

1.2.4. La philanthropie basée sur le lieu

La préoccupation pour l'engagement communautaire est également partagée par la philanthropie basée sur le lieu (*place-based philanthropy*).

Cette approche valorise un engagement à long terme au sein d'une ville ou d'un quartier. Elle entend approfondir les relations avec les parties prenantes locales et la mise en œuvre d'approches collaboratives. Les organisations préconisant cette approche le font afin de trouver des solutions aux problèmes complexes du développement et de la revitalisation des « communautés »⁷⁹ et, plus marginalement, de la durabilité, de la résilience et de l'innovation urbaine et rurale⁸⁰.

Dans ces discours, trois raisons distinctes justifient la philanthropie basée sur le lieu.

- Les « désavantages » des résidents seraient causés par des facteurs internes aux communautés et pourraient être remédié par le renforcement des communautés et le développement de leurs capacités. Les interventions devraient viser à établir des programmes et des services communautaires plus efficaces et mieux coordonnés pour aider les membres de la communauté à améliorer leurs conditions de vie, à obtenir un diplôme et à trouver un emploi.
- L'insuffisance des systèmes locaux de coordination des services entraînerait la pauvreté en ne parvenant pas à répondre aux besoins de la population résidente. Les interventions devraient s'orienter vers une participation citoyenne accrue aux prises de décision concernant la conception de programmes et la livraison de services afin de favoriser l'*empowerment* de la communauté et d'influencer le développement local.

- La pauvreté aurait des causes structurelles résultant de changement économique, sur le marché du travail ou de l'habitation. Les interventions devraient s'orienter vers la revitalisation des infrastructures physiques et le développement d'opportunités économiques pour les résident·e·s⁸¹.

La philanthropie basée sur le lieu est apparue aux États-Unis dans les années 1960, avec le programme Gray Areas de la Ford Foundation et des projets de démonstration impliquant des collaborations locales dans des villes affectées par le développement urbain. Dans les années 1970, cette fondation a aussi soutenu l'expansion et la consolidation de corporations de développement communautaire.

Durant les années 1980 et 1990, de grandes fondations américaines ont également collaboré dans une série d'initiatives visant à transformer des quartiers défavorisés⁸².

À l'instar de la philanthropie efficace, basée sur la confiance ou participative, les discours récents sur la philanthropie basée sur le lieu sont traversés par des considérations liées à l'équité, à la redistribution du pouvoir et à la justice sociale.

Comme le note Pole (2023a : 142, traduction libre), selon Ferris et Hopkins (2015) :

le champ a évolué en adoptant des formes plus intensives d'organisation communautaire durable, de constitution de groupes d'intérêts politiques et de développement du leadership afin que les résidents [appartenant à] des groupes sous-représentés puissent influencer la manière dont les investissements publics sont effectués dans leur communauté.

Un courant de la philanthropie transformatrice (*transformative place-based philanthropy*), aligné avec les formes les plus horizontales de la philanthropie communautaire prônant la démocratisation de la philanthropie et l'*empowerment* des communautés, a ainsi émergé, mettant l'accent sur :

- la participation des résident·e·s;
- le renforcement des capacités des organisations de base (*grassroots*);
- le développement du leadership; et,
- la création d'espaces de délibération dans les communautés défavorisées⁸³.

Dans la philanthropie basée sur le lieu, l'équité prend différentes formes.

Elle consiste d'abord à créer des résultats équitables pour les communautés ayant souffert de désinvestissement et de marginalisation.

Elle concerne ensuite la reconnaissance et le renforcement du pouvoir d'agir des membres des communautés à travers le financement, la formation et la création d'espaces collaboratifs visant à soutenir les efforts d'organisations communautaires.

Elle prend enfin la forme d'un engagement à réduire le déséquilibre de pouvoir entre les fondations et les communautés, en intégrant des dirigeant·e·s communautaires aux décisions

de financement ou en incorporant les petits donateurs au processus de financement afin de démocratiser la philanthropie⁸⁴.

1.2.5. La philanthropie fondée sur la justice sociale

Un dernier courant, la philanthropie fondée sur la justice sociale (*social justice philanthropy*)⁸⁵, participe aux discours entourant la transformation du rôle des fondations conduisant à des formes de financement participatif ou sans restriction.

Le National Committee for Responsive Philanthropy (NRCF) (2005 : 2; Hunsaker et Hanzl, 2003 : 4) a établi une définition de ce courant, laquelle est largement reprise dans la littérature⁸⁶:

La philanthropie de la justice sociale est la pratique consistant à apporter des contributions aux organisations sans but lucratif qui œuvrent en faveur du changement structurel et augmentent les opportunités de ceux qui sont moins bien lotis politiquement, économiquement et socialement.

Ce courant poursuit un objectif de justice sociale⁸⁷, conçue comme « le processus à travers lequel la société atteint une distribution équitable du pouvoir dans les domaines politique, économique et social »⁸⁸.

En principe, cette approche se caractérise par certaines pratiques dont :

- le financement de recherche sur les « causes profondes »⁸⁹ des problèmes sociaux;
- la communication et la diffusion d'informations auprès du public, en mettant l'accent sur l'atteinte des personnes défavorisées par les problèmes sociaux.
- le renforcement des organisations, des institutions et des mouvements sociaux⁹⁰ qui œuvrent pour l'équité sociale, politique et économique en promouvant le changement social, la fin de l'exclusion sociale et économique ou la reconnaissance des droits des groupes marginalisés; et,
- La promotion de l'inclusion et de la diversité des groupes marginalisés (classe, genre, groupe racialisé, etc.) dans les processus de prise de décision sur le financement et la structure de gouvernance des fondations⁹¹.

Afin de produire un changement social, les mouvements soutenus par la philanthropie de la justice sociale emploient différentes stratégies, telles :

- l'activisme politique à travers la mobilisation des groupes défavorisés ou privés de leurs droits;
- la création de réseaux et d'alliances entre les groupes de justice sociale;
- l'organisation communautaire afin de redistribuer le pouvoir politique;
- le développement économique améliorant les opportunités socio-économiques des populations défavorisées;
- l'entité syndicale.
- le plaidoyer juridique ou politique afin d'obtenir des changements dans les politiques et la réglementation⁹².

Toutefois, l'organisation communautaire – notamment le soutien d'organisations de base (*grassroots*) et les plaidoyers juridiques ou politiques en faveur de réformes institutionnelles – constitue les stratégies privilégiées⁹³.

La philanthropie de la justice sociale est apparue aux États-Unis dans les années 1950 et 1960 afin de financer les mouvements des droits civiques, des femmes et de la paix.

Dans les années 1970, la création du Funding Exchange contribue à l'apparition de fonds alternatifs, donnant à des organismes visant des changements structurels et confiant le pouvoir de décision du financement à des représentants de la « communauté ». Depuis, la philanthropie de la justice sociale s'est développée afin de produire des changements sociaux affectant une diversité de groupes sociaux et identitaires (ex. femmes, jeunes, communautés afro-américaines, latino-américaines ou asiatiques, migrantes, peuples autochtones, LGBTQIA+, etc.). Toutefois, les fonds qui y sont alloués demeurent marginaux⁹⁴.

Dans les années récentes, de nouveaux discours sur la redistribution de la richesse⁹⁵, la transition juste et l'économie régénératrice⁹⁶, la finance non extractive, la décolonisation⁹⁷ et la philanthropie réparatrice⁹⁸ ou bien l'équité, en particulier l'équité raciale⁹⁹, ont pris de l'ampleur au sein de ce courant philanthropique aux États-Unis et au Canada.

1.2.6. Philanthropie réparatrice

La philanthropie réparatrice s'inscrit dans l'approche de la philanthropie fondée sur la justice sociale et la décolonisation. Il s'agit d'une approche émergente qui vise à transformer les pratiques philanthropiques traditionnelles en reconnaissant et en remédiant aux dommages causés par les systèmes d'oppression et d'inégalité¹⁰⁰. Selon le Decolonizing Wealth Project (2023: 2), la philanthropie réparatrice vise à redistribuer « des ressources d'une manière qui reconnaît les origines extractives de la richesse philanthropique » et la manière dont « la colonisation, l'esclavage et les formes d'oppression ont facilité l'accumulation de richesses que la philanthropie protège, cultive et distribue. Elle cherche enfin « à favoriser la réconciliation, à réparer la guérison collective par des actes de don ».

Cette approche repose sur différents fondements¹⁰¹.

1. Reconnaissance des torts historiques et systémiques et responsabilité de la philanthropie :

- La *reconnaissance* que la richesse accumulée historiquement par les fondations résulte de l'extraction de ressources ayant appauvri des communautés et reposait sur des systèmes d'oppression, notamment la colonisation et l'esclavage¹⁰².
- L'admission de la *responsabilité* du secteur philanthropique dans la perpétuation de ces inégalités lorsqu'il protège, fait croître et distribue la richesse accumulée et l'engagement à la *non-répétition*¹⁰³.

2. Redistribution des ressources et du pouvoir :

- La *redistribution du pouvoir* acquis par les fondations envers les communautés marginalisées en leur permettant de définir leurs propres priorités et de diriger les initiatives qui les concernent¹⁰⁴
- Le *soutien à l'autodétermination et l'empowerment* en finançant des initiatives dirigées par les communautés et en promouvant leur autonomie, par exemple, à travers la redistribution d'une part de leur dotation aux communautés¹⁰⁵

3. Approche centrée sur la guérison, la réparation et la justice :

- L'engagement des fondations envers la *réparation* des torts passés et présents, le soutien à l'écosystème d'organisations faisant avancer la réparation et le développement d'une culture de la réparation¹⁰⁶.
- Le soutien aux initiatives qui favorisent la *guérison*¹⁰⁷ des traumatismes intergénérationnels causés par l'oppression¹⁰⁸.
- La *promotion de la justice sociale* : s'engager à lutter contre les causes profondes des inégalités et à créer un monde plus juste et équitable.

4. Construction de relations basées sur la confiance et la solidarité :

- Des relations authentiques avec les communautés privilégiant *l'écoute, l'apprentissage mutuel* et la *reconnaissance des savoirs* des groupes exclus¹⁰⁹;
- Travailler en *solidarité et partenariat* avec les organisations et les communautés qui contribuent à la réparation.

5. Transparence et responsabilité :

- Être *transparent* sur l'origine des fonds, les processus décisionnels et l'impact des actions philanthropiques.¹¹⁰
- *Rendre des comptes aux* bénéficiaires et être ouvert aux critiques et aux suggestions¹¹¹.

6. Engagement à long terme :

- S'engager à *soutenir les efforts de changements durables à long terme* et à investir dans des solutions systémiques qui s'attaquent aux causes profondes des inégalités et des oppressions¹¹².
- *Adapter les pratiques philanthropiques* en fonction des apprentissages et des besoins changeants des communautés afin de participer à la décolonisation.¹¹³

Bref, la philanthropie réparatrice vise à transformer radicalement le secteur philanthropique en le rendant plus juste, équitable et responsable envers les communautés marginalisées. Elle appelle à une redistribution des ressources et du pouvoir, à une guérison collective et à un engagement à long terme pour la justice sociale et la réparation.

1.3. Argumentation en faveur du financement participatif ou sans restriction

Les différents courants philanthropiques présentés dans la section précédente ont contribué au développement d'un argumentaire justifiant le financement participatif ou sans restriction¹¹⁴.

Premièrement, le financement sans restriction, en particulier, sur une base pluriannuelle¹¹⁵, permet aux organismes financés d'être *plus stratégiques et efficaces* dans l'allocation des ressources. En leur accordant une plus grande autonomie dans la réalisation de leur vision à long terme, les organisations peuvent s'engager dans une planification stratégique et prendre des décisions conformes à leur mission, évitant sa dérive¹¹⁶. En complément, la flexibilité du financement facilite l'atteinte de leurs objectifs et améliore leur performance¹¹⁷, contribuant à améliorer les impacts de leurs actions. Cette autonomie stratégique est particulièrement cruciale pour les organismes menant des actions de plaidoyer, afin qu'ils puissent travailler de manière indépendante de leurs bailleurs de fonds et rester libres dans leurs choix de campagne¹¹⁸.

Deuxièmement, le financement sans restriction facilite la *restitution du pouvoir aux communautés*, en permettant aux organisations financées de prendre des décisions basées sur les perspectives des communautés qu'elles desservent plutôt que sur les objectifs des bailleurs de fonds, en particulier lorsque des mécanismes participatifs de prise de décision sont mis en place. Il permet également aux organisations d'investir dans des projets moins populaires auprès des bailleurs de fonds, en raison de leurs objectifs ou de leur durée à long terme sans date de fin précise. De façon complémentaire, le financement participatif ou sans restriction contribue à construire une relation solide entre les bailleurs de fonds et les organismes financés, en établissant une *dynamique de pouvoir plus égalitaire et basée sur la confiance*¹¹⁹. Enfin, ce type de financement permet d'allouer des ressources à des activités non prévues dans un projet, facilitant la participation à des réseaux et le *développement de collaborations*¹²⁰.

Troisièmement, le financement sans restriction contribue à *renforcer les organisations*, en leur permettant de construire une meilleure infrastructure organisationnelle¹²¹, d'améliorer leur santé financière et de gérer plus efficacement leurs ressources humaines. Ce type de financement permet d'investir dans la gestion interne, les systèmes administratifs et le développement organisationnel, incluant des investissements dans la construction de réseaux, la recherche et les communications. De plus, les organismes ont une plus grande capacité à faire face aux fluctuations de revenus, à gérer leurs réserves et à assurer leur stabilité financière¹²², tout en résolvant les problèmes de sous-financement chronique ou de continuité dans la livraison de services¹²³. Elles peuvent également investir dans des campagnes de financement leur permettant d'acquérir de nouveaux fonds. Ainsi, le financement sans restriction donne plus d'autonomie dans la gestion des ressources humaines, notamment pour les restructurations administratives, l'embauche de personnel, la sécurité d'emploi et le développement des capacités professionnelles, en ayant une vision à long terme des besoins organisationnels¹²⁴.

Dernier argument, le financement sans restriction facilite *l'adaptabilité et l'innovation*. D'une part, il permet aux bénéficiaires de réaffecter des fonds en réponse à l'évolution des besoins des communautés et au changement du contexte politique, économique et social. D'autre part, il favorise l'innovation et l'innovation sociale, en autorisant la prise de risque, l'investissement

dans la recherche et développement et l'expérimentation, et ce, même si les résultats des nouvelles idées demeurent incertains¹²⁵.

2. Typologie des projets, des programmes ou des organisations

Cette section présente une typologie des pratiques de financement participatif ou sans restriction.

Cette typologie a été développée à partir de la littérature consultée et des cas recensés d'initiatives, de projets ou d'organisations adoptant ou promouvant de telles pratiques.

Elle vise (1) à mieux caractériser, sur deux continuums, les pratiques innovantes en matière de financement participatif et sans restriction et (2) à y classer les cas recensés.

2.1. Rappel des normes traditionnelles en matière de financement philanthropique

Influencées par des discours émergents entourant de nouvelles modalités relationnelles dans le milieu philanthropique qui promeuvent le financement participatif ou sans restriction, de plus en plus de fondations changent leurs pratiques de financement.

Ces nouvelles pratiques contrastent avec les normes traditionnelles entourant le financement dans le secteur philanthropique.

Ces normes traditionnelles se caractérisent par des pratiques restrictives ou exclusives de financement¹²⁶.

- Les fonds sont généralement alloués à des objectifs précis, dans le cadre de projets ou de programmes spécifiques, et ne couvrent pas les frais généraux.
- Les projets sont financés sur une base annuelle, sans garantie de renouvellement.
- Les fondations ne soutiennent pas le fonctionnement de base des organismes¹²⁷.
- La composition sociale des dirigeants des organismes financés et des populations desservies n'est pas prise en compte dans la décision de financement.
- Le financement est octroyé aux organismes de bienfaisance enregistrés.
- Les décisions sont prises par le personnel ou le conseil d'administration.
- Le conseil d'administration des fondations est composé des détenteurs·trices de fonds, des philanthropes ou des membres d'une famille.
- Les fondations utilisent leurs fonds en fonction de leurs propres objectifs et les distribuent souvent lentement.
- Les fondations ne financent pas les changements systémiques à long terme.
- Les fondations ne financent pas les actions de plaidoyer et n'utilisent pas leur influence pour inciter à des réformes des politiques publiques.
- Les fondations travaillent de manière isolée, en finançant les projets qui correspondent à leurs centres d'intérêt¹²⁸.

Nouvelle normativité en matière de financement

Face à ces normes traditionnelles, Ayer et Anderson (2022: 15) identifient différents changements apportés par des fondations canadiennes influencées par les mouvements de justice sociale afin de rendre leur financement plus inclusif et, ainsi, contribuer à la transformation des structures de pouvoir de la philanthropie, notamment :

- L'*allègement des restrictions de financement* en fournissant un financement flexible qui couvre les frais généraux;
- L'*octroi de financement pluriannuel*, à long terme, permettant de planifier et de travailler sur le changement systémique;
- Le *soutien du fonctionnement de base des organismes* financés en vue de renforcer leurs capacités et de créer des organismes résilients;
- L'*accès équitable au financement* pour les organismes dirigés par et desservant des groupes à la recherche d'équité (ex. personnes noires, autochtones, etc.);
- *Financement des ONG et des groupes locaux*, car ils sont considérés comme les mieux placés pour obtenir des résultats.
- La *simplification des demandes de financement et des exigences de rapport* afin de réduire la charge de travail des organismes et de rendre le processus plus accessible;
- L'*octroi de subventions participatives*, pour lequel les décisions sont prises ou influencées par les membres de la communauté;
- L'*inclusion au conseil d'administration* des personnes avec une expérience vécue des problèmes que les fondations cherchent à résoudre;
- Le *transfert d'actifs* (ou transfert de capital) à des organismes plus à même de les utiliser;
- L'*octroi de financement visant à produire des changements systémiques*;
- Le *soutien aux efforts de plaidoyer* en appuyant les organismes défendant une cause et en prêtant une voix pour défendre des politiques qui réduisent les inégalités;
- Le *financement collaboratif* dans le cadre duquel les bailleurs de fonds collaborent et s'encouragent mutuellement à faire des dons moins restrictifs.

Ces changements visent à renforcer les capacités d'action des organismes soutenus financièrement; à assurer une meilleure accessibilité au financement et plus d'équité; à partager le pouvoir exercé par les fondations; et, enfin, à amplifier le changement promu par les fondations et les organismes financés.

2.2. Typologie des pratiques innovantes de financement participatif ou sans restriction

Afin d'établir une typologie des pratiques innovantes de financement participatif ou sans restriction, les informations colligées sont issues de :

- 60 cas de projets, de programmes ou d'organisations ayant adopté des modalités de financement sans restriction; et,
- 62 cas de projets, programmes ou organisations ayant mis en place des mécanismes de participation aux prises de décision entourant le financement.

De plus, nous avons pris en considération les typologies proposées dans la littérature grise. L'ensemble des données colligées nous ont permis de dégager les dimensions pertinentes à considérer pour les pratiques innovantes en matière de gouvernance et de participation, et celles à considérer en matière de transfert de capital et financement sans restriction.

Cette typologie permet de classer les organisations philanthropiques, les projets ou les programmes recensés selon les pratiques innovantes adoptées en matière de financement participatif ou sans restriction. Ces initiatives n'innovent pas sur tous les plans, mais, en général, sur une ou plusieurs dimensions de ces deux continuums.

2.2.1. Dimensions clés à considérer pour les pratiques innovantes en matière de gouvernance et de participation aux décisions sur le financement

Plusieurs dimensions doivent être considérées afin de caractériser les différents modèles de financement participatif propres aux fondations (voir la Figure 1).

a. Le degré de participation

Gibson (2017) a proposé une classification en fonction du degré de participation des non-donateurs·trices aux activités des fondations. L'autrice distingue quatre degrés de participation, allant de la forme de participation la plus faible à la plus forte.

- Par exemple, la divulgation d'informations¹²⁹ comme les sites Web qui fournissent des données sur les dons octroyés, la publication des lignes directrices pour les demandes de financement, la tenue et la diffusion de conférences du personnel des fondations, les relations publiques des fondations, les campagnes d'éducation sur le travail des fondations ou sur un enjeu, etc.
- La consultation¹³⁰ à travers la réalisation de sondages, la collecte de réponses sur des blogues, l'organisation de rencontres communautaires ou de groupes de discussion, etc.
- L'implication¹³¹ à travers l'organisation de groupes de discussion ou de travail des fondations impliquant des non-donateurs·trices.
- La prise de décision¹³² conjointe sur les priorités, les lignes directrices, les objectifs, le processus d'examen des propositions, l'allocation des ressources, etc.

La vaste majorité des initiatives considérées s'inscrivant dans le financement participatif implique un degré de participation allant au-delà de l'information, de la consultation et de l'implication, pour intégrer des formes de participation des « pairs » à la prise de décision¹³³.

La seule exception, dans l'échantillon considéré, concerne la Brainerd Foundation, qui privilégie la consultation.

b. Les mécanismes de recrutement des participant·e·s

Parmi les projets, programmes et organisations répertoriés, on distingue différents mécanismes – non mutuellement exclusifs – de recrutement des participant·e·s, allant de processus internes au fonctionnement des fondations à des processus impliquant des parties prenantes externes.

Premièrement, plusieurs organisations embauchent des activistes ou des personnes appartenant à des groupes sociaux visés par leur travail. La proportion du personnel issu de ces groupes varie, allant de l'entièreté, à une majorité ou une minorité.

L'embauche de « pairs » appartenant à des groupes sociaux discriminés, marginalisés ou défavorisés au sein du personnel vise à promouvoir l'équité et leur participation dans le fonctionnement interne de la fondation. Cette mesure d'équité interne semble fréquente parmi les fondations communautaires basées autour d'un lieu, les organisations mobilisant des activistes afin d'effectuer un travail bénévole et celles valorisant les mouvements sociaux et les organisations de base (*grassroots*). Ces mêmes organisations impliquent, à des degrés divers, des « pairs » sur leur conseil d'administration (voir point f).

Deuxièmement, le personnel ou le conseil d'administration des fondations sélectionne souvent des « pairs » afin de participer à des comités de travail (ex. comité consultatif ou de financement) ou aux instances de gouvernance (ex. conseil d'administration). Différents mécanismes sont employés, incluant :

- La nomination de personnes-ressources détenant une expertise à des comités du conseil d'administration pour des mandats à durée déterminée, renouvelable¹³⁴;
- La nomination de résident·e·s sur un conseil communautaire, sélectionné sur la base de leur participation à des événements de sensibilisation¹³⁵;
- La nomination sur un panel de financement par le conseil d'administration, sur recommandation des membres actuels du panel et du directeur des subventions après avoir rempli une demande de bénévolat¹³⁶;
- La nomination de recommandé·e·s par le personnel, le conseil d'administration et les membres d'un comité de financement, puis sont choisis sur la base de la diversité de leurs profils et des besoins¹³⁷;
- La nomination sur des comités de financement de candidatures soumises en ligne puis examinées par l'équipe de programmes à la suite d'entrevues téléphoniques¹³⁸;
- La présélection d'une liste de , après un appel ouvert à candidatures diffusé auprès des partenaires, liste ensuite approuvée par le conseil d'administration¹³⁹;
- La sélection de participant·e·s à la suite d'un appel ouvert sur les réseaux sociaux, le site web et au sein des réseaux de la fondation¹⁴⁰; et,
- La soumission de candidatures à des cercles de partage de dons et, en cas de manque de places disponibles, la sélection par le personnel afin d'assurer leur diversité¹⁴¹.

Troisièmement, plus rarement, certaines organisations impliquent les bénéficiaires de fonds passés ou leurs partenaires dans le recrutement de participant·e·s, que ce soit à travers :

- Leur nomination par le personnel sur recommandation d'anciens bénéficiaires¹⁴²;
- Les partenaires communautaires recrutent et sélectionnent des personnes appartenant à un groupe social ciblé¹⁴³; ou,
- Le choix des participant·e·s par des OBNL desservant des jeunes¹⁴⁴.

Quatrièmement, certaines organisations d'activistes sélectionnent les participant·e·s aux comités de financement parmi leurs membres ou font prendre la décision par ceux-ci à travers :

- Des comités consultatifs, formés de membres mobilisés autour d'enjeux^{145 146};
- Le choix, par l'ensemble des membres, de personnes détenant une expertise¹⁴⁷; ou,
- La nomination par un réseau internationale duquel fait partie l'organisation.¹⁴⁸

D'autres n'ont pas de comité de financement, mais font participer des groupes de membres à la révision des propositions ou prennent une décision par consensus¹⁴⁹.

Cinquièmement, certaines organisations prennent la décision du financement sur un vote du public lors de concours. Différents mécanismes sont mis en œuvre, tels que :

- La sélection de semi-finalistes par une équipe d'évaluateurs·trices communautaires, puis des finalistes par un jury et, enfin, un vote en ligne du public¹⁵⁰;
- La nomination conjointe au comité de financement par le conseil d'administration et un processus d'élection publique en ligne¹⁵¹;

Enfin, d'autres organisations organisent des votes communautaires sur les projets auprès d'assemblées de résident·e·s¹⁵² ou de comités élus par les communautés locales¹⁵³.

c. Les types de participant·e·s

Parmi les cas recensés, on peut distinguer les mécanismes de participation mis en place selon qu'ils impliquent différents types de participant·e·s, allant de personnes éloignées, des bénéficiaires visé·e·s par les fonds, à des personnes près de ceux-ci ou celles-ci.

Premièrement, plusieurs impliquent les membres de leur conseil d'administration, qui peuvent inclure ou non des « pairs ». Toutefois, ceux-ci prennent la décision sur recommandation d'un comité de financement composé en tout ou en partie de « pairs »^{154 155 156}, dans une optique de financement participatif.

Deuxièmement, dans d'autres cas, ce sont les employé·e·s¹⁵⁷ et, plus souvent, la direction des organisations^{158 159} travaillant plus directement avec les organismes et populations ciblés qui prennent les décisions, sur la base de recommandations des « pairs ».

Troisièmement, certaines initiatives recrutent des jeunes qui mènent des activités scolaires ou bénévoles en appui à des organismes pouvant bénéficier des fonds afin de les faire participer au processus de financement et leur inculquer une culture philanthropique^{160 161 162 163}.

Quatrièmement, agissant sur la base de leur expertise du milieu d'intervention visé, des représentant·e·s d'organismes bénéficiaires de fonds actuels ou passés participent parfois aux décisions, en particulier au sein des modèles des cercles de partage de dons^{164 165 166}. Dans le cas du modèle rotatif, chaque groupe de bénéficiaires ayant obtenu précédemment des subventions devient le comité d'attribution du cycle suivant de financement¹⁶⁷.

Ces cercles de dons sont parfois constitués de groupes exclus des décisions en philanthropie (ex. artistes¹⁶⁸, éducateurs·trices, militant·e·s, organisateurs·trices communautaires¹⁶⁹, communautés culturelles¹⁷⁰, etc.). Au contraire, d'autres cercles regroupent des jeunes détenant des richesses et s'engageant à faire un don et à lever des fonds au sein de leurs réseaux¹⁷¹. Enfin, certains cercles se veulent interclasses et multiraciaux¹⁷².

Cinquièmement, dans les organisations philanthropiques en faveur de la justice sociale, des activistes mobilisés et détenant une expertise concernant un enjeu, des personnes appartenant à un groupe social marginalisé, discriminé ou défavorisé et/ou des résident·e·s d'une communauté locale sont fréquemment intégré·e·s aux processus de décision des organisations intervenant sur ces enjeux ou auprès de ces groupes.

- Certaines organisations ont adopté un modèle mixte, dans lequel les propositions sont évaluées par un comité de résident·e·s ou un groupe consultatif d'expert·e·s ou d'activistes, puis par des membres¹⁷³.
- Dans les initiatives soutenant les peuples autochtones, l'appartenance à une nation autochtone, le rôle de dirigeant·e·s communautaires ou celui d'expert·e·s d'enjeux environnementaux s'entrecroisent parfois.

Sixièmement, l'implication de résident·e·s d'une communauté locale (ville, quartier, etc.) ciblée par un projet, un programme ou les activités de la fondation caractérise plutôt les fondations communautaires ayant des programmes basés sur un lieu.

Finalement, certaines initiatives adoptent le modèle du *flow funding*^{174 175}. Ce modèle consiste à confier la distribution des fonds à des *flow funders* (ex. ancien·ne·s bénéficiaires, activistes, leaders communautaires, etc.) capables de discerner la meilleure manière d'utiliser l'argent pour obtenir un effet transformateur^{176 177}.

d. L'objet de la participation

La participation peut se produire avant, pendant ou après l'octroi de financement¹⁷⁸. Alors que les formes de participation en amont et en aval influencent indirectement l'octroi de fonds, les recommandations ou les décisions, durant le processus d'octroi, ont une influence directe. En amont, la participation peut porter sur différents éléments.

- L'identification des problèmes sociaux ciblés et des priorités d'intervention.
- Le développement du processus de demande de financement, incluant les rôles des bailleurs de fonds et des non-donateurs·trices dans les prises de décision.
- L'établissement des critères de prise de décision pour l'octroi de financement.
- La rédaction de lignes directrices sur le processus de financement.

Durant le processus d'octroi, la participation prend la forme de recommandations ou de décisions sur le financement accordé, incluant le choix des organismes bénéficiaires, des montants alloués, etc. Enfin, en aval, la participation peut porter sur la révision des évaluations, des rapports ou des activités des organismes bénéficiaires et la communication au public de données sur les dons alloués et le travail réalisé.

Au-delà de la participation au processus de financement, les participant·e·s peuvent être impliqué·e·s dans les orientations plus générales des stratégies de la fondation, en particulier lorsqu'ils et elles participent aux instances de gouvernance (ex. conseil d'administration).

Dans la vaste majorité des cas recensés, les personnes participent à la formulation de recommandations ou à la prise de décision en vue d'accorder un financement.

Le degré d'implication des personnes dans ces recommandations ou décisions varie :

- Certaines organisations accordent le pouvoir final de décision à des « pairs », dans tous ou une partie de leurs programmes ou bien de leurs fonds.¹⁷⁹
- D'autres impliquent des « pairs » aux côtés du personnel, de la direction ou du conseil d'administration afin de prendre conjointement cette décision.¹⁸⁰
- D'autres encore accordent un pouvoir de recommandation aux pairs, mais conservent la décision finale à l'interne¹⁸¹.
- Ce pouvoir de recommandation est parfois exercé par un comité constitué de « pairs » et d'employé·e·s¹⁸².
- Il arrive qu'une démarche collaborative soit privilégiée, dans laquelle des conseillers et conseillères, désignés par les communautés, aident l'organisation à choisir les bénéficiaires. Cependant, leur rôle et leur niveau de décision ne sont pas clairement établis¹⁸³.

Dans de rares cas, les « pairs » participent aux décisions concernant l'établissement des priorités, des processus, des critères ou des lignes directrices de financement ou, à un niveau plus général, les stratégies de financement^{184 185}.

Paradoxalement, certains cercles de dons n'impliquent pas des « pairs » dans les décisions, laissant plutôt ce pouvoir aux jeunes donateurs·trices fortuné·e·s membres du cercle¹⁸⁶.

À l'opposé, chez Right Relations Collaborative, le modèle philanthropique est inversé. Ce sont les bénéficiaires, les communautés autochtones représentées par le Council of Aunties, qui non seulement sélectionnent les projets pour lesquels des fonds seront distribués, mais qui invitent les bailleurs de fonds à les financer selon leurs propres termes.

e. Le mode de prise de décision

Dans les cas recensés, la prise de décision se fait en fonction de trois modes distincts : le vote à la majorité, un système de pointage ou la délibération jusqu'à l'obtention d'un consensus.

Premièrement, l'utilisation du vote peut se faire à différentes instances et impliquer une diversité de participant·e·s, par exemple, lors d'un vote du public en ligne, d'un vote dans le cadre d'une assemblée communautaire ou d'un vote au sein d'un comité consultatif, d'un comité de financement ou du conseil d'administration.

Deuxièmement, le consensus est employé dans les comités ou les conseils d'administration qui ont un nombre réduit de participant·e·s.

Lorsque la décision par un vote ou par un consensus est prise en comité, elle est souvent précédée d'un dialogue et d'un processus de délibération visant à ce que soit exprimée la diversité des perspectives, expériences et expertises des participant·e·s. Certains cas visent aussi une décision consensuelle, mais recourt au vote en cas de désaccord irréconciliable.

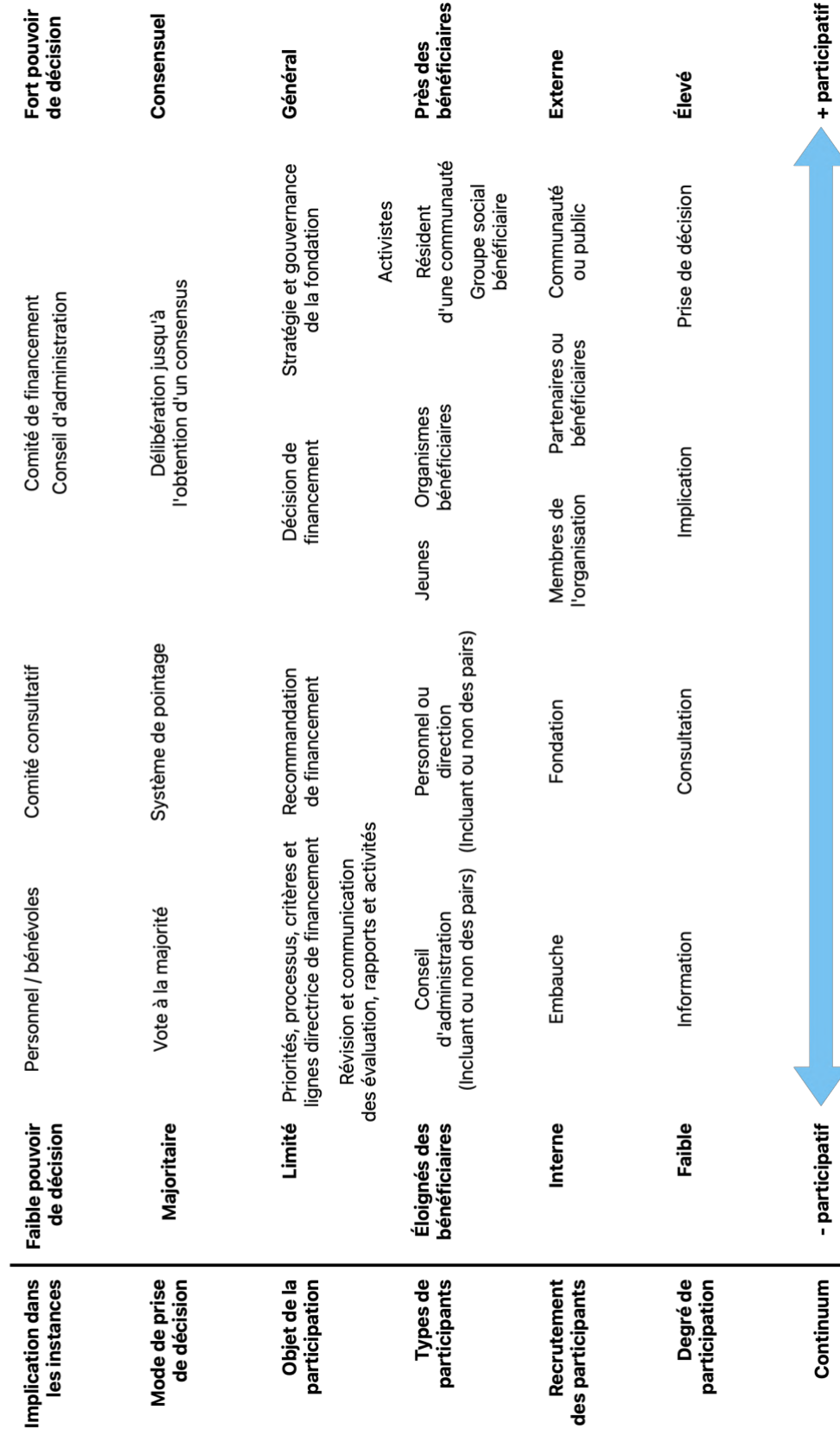
Troisièmement, dans le cas d'un système de pointage, les participant·e·s évaluent individuellement les propositions et leur attribuent un score. Celles recevant les meilleurs scores reçoivent un financement.

f. L'implication dans les instances de la fondation

Enfin, des « pairs » peuvent être impliqués en tant que membres (1) d'un comité consultatif faisant des recommandations, (2) d'un comité de financement prenant des décisions ou (3) du conseil d'administration ou bien (4) membres, bénévoles ou employé·e·s de l'organisation.

Ces instances reflètent le pouvoir de décision ou de recommandation plus ou moins grand accordé aux « pairs » dans l'orientation ou l'octroi de financement. Chacune attribue aux participant·e·s des rôles différents, modulant leur pouvoir de recommandation ou de décision. De plus, les décisions peuvent être prises de manière autonome par les participant·e·s, encadrées par des lignes directrices ou bien prises conjointement avec le personnel, la direction ou le conseil d'administration.

Figure 1: Typologie du financement participatif



2.2.2. Dimensions clés à considérer pour les pratiques innovantes en matière de transfert de capital et de financement sans restriction

Les modalités de financement sans restriction offertes par les fondations aux organismes varient également selon différentes dimensions (voir la Figure 2).

a. Les objets du financement

Comme le remarquent Wiepking et al. (2023 : 3, traduction libre), « les restrictions de financement ne constituent pas une dichotomie, elles constituent un continuum allant du financement de projet très restreint au financement sans aucune condition ».

Ayer et Anderson (2022) proposent ainsi une échelle du financement, allant des formes les plus restrictives aux moins restrictives. Ces types de financement comprennent les éléments suivants.

- Le *financement de projets* se caractérise par l'allocation de ressources spécifiques à certains aspects du projet, ne couvrant pas ou ne couvrant que partiellement les coûts de fonctionnement.
- Le *financement de projets incluant les coûts connexes*, dont les frais administratifs.
- Le *financement flexible de projets*, qui couvrent tous les frais connexes et incluent souvent des fonds visant à renforcer les capacités des organisations.
- Le *financement de programmes sans restriction* pour lequel les fonds sont alloués à des programmes précis, mais ne sont accompagnés d'aucune autre restriction.
- Le *financement organisationnel sans restriction*, dans lequel les bénéficiaires peuvent utiliser les fonds en fonction de leurs besoins;
- Le *transfert d'actifs sans limite, également connu sous le nom de transfert de capitaux* (voir la section 1), permet aux fondations de verser une partie de leur dotation à d'autres donateurs ayant une meilleure expertise, représentation ou connaissance des domaines financés¹⁸⁷.

À ces types, il faut ajouter le financement de base (*core funding*) – aussi appelé soutien général aux opérations (*general operating support*) ou soutien organisationnel (*organizational support*) – qui vise à financer les dépenses d'opération des organismes, telles que les frais administratifs, les salaires des employé·e·s ou les coûts des installations¹⁸⁸.

Dans notre échantillon, alors que les fonds distribués par la philanthropie prennent encore largement la forme de financements par projet accompagnés de restrictions¹⁸⁹, plusieurs organisations adoptent des formes de financement « flexibles » sous diverses modalités :

- Certaines fondations offrent des formes de financement par projet sans restriction¹⁹⁰.
- D'autres offrent des programmes flexibles de financement, comprenant des fonds afin de soutenir le personnel, de combler des manques de financement, de développer les capacités et de couvrir d'autres besoins organisationnels ou bien des programmes pluriannuels de financement sans restriction¹⁹¹.
- Plusieurs privilégient l'octroi de financement organisationnel sans restriction, généralement sous forme de financement de base (*core funding*) ou de soutien général aux opérations (*general operating support*)¹⁹².

- Certaines fondations offrent du financement organisationnel pluriannuel¹⁹³.
- Une dernière forme consiste en transferts de capitaux. Dans certains cas, les actifs sont transférés à un fonds communautaire servant d'intermédiaire^{194 195 196}.

b. La taille des dons

Les modalités de financement varient également en fonction de la taille des dons.

La pratique conventionnelle en philanthropie consiste à offrir des dons de taille moyenne accompagnés de restrictions¹⁹⁷. Toutefois, certaines organisations s'écartent de cette norme.

D'une part, certaines fondations fournissent des dons sans restriction de petite taille directement à des personnes vivant en situation de pauvreté et rencontrant des difficultés financières dans un contexte de crise^{198 199 200}. D'autres organisations offrent des dons de petite taille afin de former des *leaders* au sein de communautés ou de renforcer leur engagement au sein de projets communautaires^{201 202}.

D'autre part, certaines initiatives de philanthropes ou de fondations procèdent plutôt à des dons sans restriction de grande, voire de très grande taille. Ces dons prennent souvent la forme d'un transfert de capital sans restriction et servent à renforcer l'autonomie financière des organismes en constituant un fonds de dotation ou une réserve²⁰³.

c. Les bénéficiaires des dons

Dans le secteur philanthropique canadien, le financement est généralement octroyé aux organismes de bienfaisance enregistrés²⁰⁴ ou à d'autres donataires reconnus²⁰⁵ par l'Agence de revenu du Canada (ARC), permettant d'obtenir des déductions fiscales pour les dons effectués. Cette tendance, présente dans d'autres pays, explique la difficulté des organisations de base (*grassroots*)²⁰⁶ ou naissantes (*start-ups*) à obtenir du financement²⁰⁷.

Cependant, ces organismes récipiendaires servent parfois d'intermédiaires indirects, pratiquant des formes de redistribution des fonds (ex. *re-granting*) ou offrant des services aux bénéficiaires individuels. Lorsque ces intermédiaires sont contrôlés par des groupes sociaux marginalisés, discriminés ou défavorisés, les organisations philanthropiques qui les soutiennent innovent en leur accordant un financement afin de promouvoir l'équité et de redistribuer la richesse au sein des communautés, organismes ou groupes sociaux²⁰⁸.

Certaines initiatives innovent également en offrant du financement sans restriction à :

- des bénéficiaires individuels (ex. membres d'une communauté locale, activistes ou dirigeant·e·s communautaires, artistes, personnes appartenant à un groupe social marginalisé, discriminé ou défavorisé, etc.);
- des organisations non reconnues comme donataires par les autorités fiscales et les règles juridiques encadrant les dons des fondations (ex. associations de base non incorporées, OBNL sans statut d'organismes de bienfaisance, entreprises d'économie sociale, etc.). Cette stratégie finance notamment des groupes de base autochtones et noirs ayant un accès limité au financement²⁰⁹.

d. La durée du financement

Traditionnellement, la philanthropie soutient des projets sur une base annuelle, sans garantie de renouvellement²¹⁰. Toutefois, certaines fondations offrent un soutien général aux opérations pluriannuel^{211 212}.

Selon Vu Le (cité par Buteau et al. 2020 : 1), ce financement pluriannuel sans restriction renforcerait les organisations en leur permettant de payer leur personnel et de garantir une stabilité financière. Elles pourraient ainsi se concentrer sur l'accomplissement de leur travail, s'adapter aux contextes changeants et prendre des risques stratégiques.

e. L'impact sur les actifs

Dans le monde, la majorité des fondations dépensent des sommes souvent limitées au contingent de versement légalement obligatoire et inférieures au rendement de leurs placements sur les marchés, assurant la perpétuité de leurs actifs.

Allant à l'encontre de ce modèle à perpétuité, une tendance récente, en particulier au sein de la philanthropie familiale, promeut un modèle de fonds à épuisement du capital (*spend-down*)²¹³. Dans les cas recensés, plusieurs fondations ont adopté ce modèle et en font activement la promotion, formant une communauté de pratiques.

Différentes pratiques de financement mènent à l'épuisement des actifs, qu'il s'agisse d'accroître le pourcentage des dons au-delà du contingent de versement obligatoire ou d'augmenter les dépenses de leurs programmes philanthropiques gérés à l'interne.

Dans notre échantillon, dans la majorité des cas, l'épuisement de leurs actifs résulte de l'accroissement de leurs dons ou des dépenses dans les programmes philanthropiques administrés par le personnel des fondations.

Certaines fondations emploient des stratégies innovantes de levée de fonds, tel que l'émission d'obligations sociales, afin d'accroître le financement accordé. Toutefois, cette pratique, bien qu'elle augmente les dépenses philanthropiques, maintient la perpétuité des actifs. Néanmoins, les fondations qui y ont recours incitent parfois d'autres organisations philanthropiques à augmenter le montant de leurs dons, voire à faire des représentations en faveur d'une hausse du nombre de paiements²¹⁴.

Plusieurs organisations cherchent à « activer » leurs actifs. À travers cette stratégie, elles visent à générer des bénéfices sociaux ou environnementaux positifs en faisant de l'investissement d'impact et en adoptant des pratiques de finance « non-extractive ».

Cette approche est parfois associée à une stratégie de désinvestissement dans des secteurs d'activités allant à l'encontre de leurs missions²¹⁵.

f. Les exigences liées aux demandes de financement et à la reddition de compte

Enfin, plusieurs fondations associent à l'octroi de financement sans restriction des exigences réduites ou simplifiées concernant les demandes de financements, les rapports de reddition de compte et les évaluations traditionnellement demandées par les fondations.

Cet assouplissement des exigences contraste avec les formes traditionnelles de financement avec restrictions inspirées d'une conception stratégique de la philanthropie qui imposent des critères et des procédures de demandes de financement parfois complexes afin d'attribuer de manière efficiente les ressources et exigent des rapports ou des évaluations démontrant, sur la base de preuves, l'impact des actions mises en œuvre^{216 217}.

Figure 2: Typologie du financement sans restriction

Reddition de compte	Exigences élevées des rapports et évaluations Complexité des critères et procédures de demandes de financement	Exigences faibles des rapports et évaluations Simplicité des critères et procédures de demandes de financement	Exigences faibles
Impact sur les actifs	Perpétuité ou inactivité des actifs Contingent de versements n'affectant pas les actifs	Accroissement des actifs et des dons Investissement d'impact non extractif	Épuisement ou activité des actifs
Durée du financement	Court terme Annuel	Pluriannuel	Long terme
Bénéficiaires du financement	Indirects Fondations et fonds	Organismes donateurs reconnus	Directs Bénéficiaires Individuels
Taille du financement	Avec restrictions Dons de taille moyenne avec restrictions	Dons de petite taille sans restriction	Sans restriction Dons de grande taille sans restrictions
Objet du financement	Ciblé Financement de projet incluant les coûts connexes	Financement flexible de projets	Général Financement organisationnel sans restriction
Continuum	+ restrictif		- restrictif

3. Constats

La première phase de cette recherche exploratoire nous permet de poser plusieurs constats.

Le *premier constat* a trait à la grande hétérogénéité des pratiques philanthropiques en matière de financement et de participation aux décisions, malgré une convergence des discours justifiant de nouvelles modalités de financement participatif et/ou sans restriction.

Nous aurions pu observer, dans un premier temps, une diversité des pratiques résultant de l'expérimentation de nouvelles modalités de financement, lesquelles laisseraient place, dans un deuxième temps, à un mimétisme autour de pratiques exemplaires favorisant une convergence des façons de faire. Ce n'est pas le cas. Au contraire, les interventions des fondations semblent se faire en vase clos, ayant peu de capacité percolative vers d'autres organisations malgré le développement d'un langage commun résultant de la promotion et de l'adhésion à des principes d'efficacité, de confiance, de participation, de proximité ou de justice sociale.

Cette observation soulève une question et ouvre la place à un débat. Face à la diversité des pratiques, quel rôle peuvent jouer, au Canada, des organisations intermédiaires – telles Fondations philanthropiques Canada (PFC), Fondations communautaires Canada (CFC), le Cercle de la philanthropie, Imagine Canada, Centraide/United Way Canada ou d'autres organisations offrant des services de consultation – dans le travail de systématisation des pratiques exemplaires ? Est-ce ou non nécessaire de procéder à une telle systématisation ? De telles initiatives ont vu le jour au Canada et aux États-Unis afin de promouvoir de nouvelles normes dans le secteur philanthropique et susciter des engagements des fondations en leur faveur. Peut-on penser que ces efforts de systématisation des principes puissent être appliqués au champ des pratiques ?

Un *deuxième constat* révèle un niveau élevé de réflexivité au sein du secteur philanthropique subventionnaire. Cette réflexivité est alimentée par différents courants de pensée partagés entre :

- la volonté, occupant une position dominante dans le secteur, de poursuivre le processus de modernisation²¹⁸;
- la nécessité, en montée, de bonifier ce processus en proposant une hyper modernisation afin de réduire les injustices sociales et de s'attaquer aux enjeux environnementaux; et, *à contrario*,
- le pari, largement minoritaire, d'opter pour une post-modernisation du développement des sociétés où la combinaison des questions sociales et environnementales en appelle à la conception et au déploiement de nouveaux systèmes institutionnels et arrangements organisationnels.

Pourtant, face à la crise climatique, nous aurions pu nous attendre à ce que la position modernisatrice perde de sa centralité au profit d'une posture post-développementale fondée sur une reconceptualisation de notre rapport à l'économie et à la nature.

Un *troisième constat* tient à la combinaison des deux premiers, à savoir que la diversité des courants de pensée et l'hétérogénéité des expérimentations qu'ils soutiennent se traduisent par des avancées, des sur-place, et, parfois, des reculs.

- « Des avancées » qui rendent légitimes les processus de professionnalisation du travail philanthropique, tout en indiquant des limites à cette dernière. Il en découle une myriade

de façons d'organiser le financement, les relations avec les bénéficiaires et une plus ou moins grande participation de ces derniers aux prises de décisions.

- « Des sur-place » en raison d'une faible institutionnalisation des bonnes pratiques, laissant apparaître un paysage où les interventions permettent des innovations sociales et managériales en continu sans que ces dernières se traduisent par une réelle montée à l'échelle des pratiques exemplaires.
- « Des reculs » liés à l'abandon de pratiques innovantes parce qu'elles sont jugées ou évaluées non pertinentes pour une diversité de motifs.

Cette non-linéarité explique possiblement le mouvement d'avancée et de recul observé au niveau des postures philanthropiques de nombre de fondations. On observerait des cycles émerger des lignes directrices historiques de ces fondations, où des phases innovantes seraient suivies de phases plus traditionnelles, et ainsi de suite.

Comment doit-on évaluer la dynamique constatée derrière la diversité des pratiques?

- Premièrement, la diversité des modalités d'intervention représente une richesse pourvu que des apprentissages forts s'en dégagent et qu'ils se traduisent par une plus grande habilité et agilité des fondations et de leurs partenaires à réaliser leur mission philanthropique.
- Deuxièmement, les cycles entre phases « novatrices » et « conservatrices » ont leur raison d'être, car se retrouver en situation d'innovation continue ne représente pas nécessaire une recette gagnante. Il est également crucial de laisser au temps le pouvoir de s'accomplir, ce qui signifie laisser aux connaissances le temps de se consolider et aux pratiques le temps de s'institutionnaliser.
- Troisièmement, la capacité et l'agilité nécessaires, ou encore les périodes moins propices à l'innovation, seront considérées comme positives et favorables à condition qu'elles permettent de détecter et de mettre en œuvre des idées novatrices. Elles doivent également favoriser des comportements alignés sur les normes d'efficacité, de confiance, de proximité, de participation et de justice promues par les fondations et les agences. Elles doivent enfin garantir des structures organisationnelles et institutionnelles justes, équitables, solidaires et écologiques.
- Quatrièmement, il importe que la diversité des modalités philanthropiques et les cycles d'innovation soient complémentaires tant avec les actions de l'État, des mouvements sociaux et des acteurs de la société civile qu'avec celles des acteurs économiques, notamment la myriade d'entreprises composant les divers secteurs de l'économie.
- En d'autres mots, la diversité et l'hétérogénéité des pratiques, des cycles d'innovation et de l'évolution des modes de pensée sont bénéfiques pourvu que ces éléments contribuent à une plus grande justice sociale et environnementale.

Un *quatrième constat* tient à la place centrale et quasi hégémonique qu'occupent les approches et les postures visant à poursuivre les processus de modernisation des sociétés ou leur hypermodernisation, comparativement aux approches et postures prônant un basculement axial au profit d'une post-croissance de nos systèmes économiques.

La dépendance de sentier à la croissance surprend et souligne la présence d'un paradoxe. Bien que de nombreuses fondations canadiennes et québécoises aient lancé un appel à la réforme des approches philanthropiques pour faire de la confiance un principe central dans la relation entre donateurs et bénéficiaires et pour promouvoir une plus grande participation, une délégation de responsabilités et une allocation accrue de ressources, il est malheureusement constaté que cet appel ne se traduit pas en actions concrètes.

Les organisations philanthropiques subventionnaires demeurent timides dans les réformes à instaurer, les mentalités à changer, les concessions à accorder et les compromis à négocier. Le fait qu'il y ait un faible niveau d'institutionnalisation témoigne aussi d'une structuration de l'action par tâtonnements à l'échelle organisationnelle et une faible capacité de montée à l'échelle des meilleures pratiques au sein du secteur.

Pour preuve, le peu d'énergie consacrée par les fondations à des mesures qui permettraient un réel développement des capacités des organisations bénéficiaires de dons comparativement à l'énorme confiance accordée aux marchés financiers pour assurer la pérennité et la croissance de leur dotation. Cette confiance dans les marchés est peu contestée et remise en cause par les fondations, même si les modes opératoires des entreprises abreuvées par les marchés financiers sont au cœur de nombre des dysfonctionnements, tensions et problèmes à la source des causes philanthropiques adoptées par les fondations.

En ce sens, un *cinquième constat* tient à l'absence quasi totale de transferts novateurs de capitaux des fondations vers des organisations donataires. Cette stratégie, si elle était travaillée de concert entre des fondations et les organisations bénéficiaires visées, accorderait à celles-ci plus de capacité dans la réalisation de leurs missions et la vitalisation de leurs communautés.

Pourquoi cette timidité en matière de transferts de fonds qui viseraient une plus grande autonomie et capacité d'action eu égard aux causes philanthropiques travaillées ?

La deuxième phase de notre recherche permettra de creuser cette question.

Pour l'instant, tout semble indiquer que l'identité des fondations subventionnaires implique, suppose ou défend l'idée d'une pérennité de leur fonctionnement. Le fait d'exister pour redistribuer des fonds définit la raison d'être des fondations et, donc, justifie leur pérennité.

Un *sixième constat*, qui s'ajoute au deuxième sur la grande capacité de réflexion du secteur philanthropique subventionnaire, concerne l'absence d'un cadre réglementant le secteur, à l'instar de celui qui existe pour encadrer les ordres professionnels.

Le défi en est donc de penser une mécanique qui, au-delà des contraintes minimales imposées par l'Agence de revenu du Canada (ARC) pour obtenir le statut d'organisme de bienfaisance et l'appellation « fondation », permettrait au secteur de se doter d'une chartre philanthropique à respecter, laquelle donnerait droit au statut de « fondation subventionnaire ».

Conclusion

En conclusion, ce premier rapport avait pour objectif de dégager des pratiques novatrices en matière de financement participatif et de transfert de capital, entendu au sens large. Comme il a été montré, ces innovations reposent sur des discours de divers courants émergents en philanthropie, qui donnent leurs motifs et logiques de justification aux nouveaux mécanismes de financement.

La littérature consultée et la recension de cas ont permis de dégager deux principaux continuums, formant les dimensions d'une typologie des initiatives novatrices repérées :

1. les mécanismes de participation aux prises de décisions menant au financement, et;
2. les modalités de financement sans restriction.

Le deuxième rapport présentera des études de cas de transfert de capital afin de mieux comprendre les conditions d'implantation, les défis à relever et les obstacles à contourner, les mécanismes opérationnels et, éventuellement, les effets attendus et les impacts concrets de ces nouvelles pratiques.

Bibliographie

Publications scientifiques (livres, articles, thèses, rapports de recherche, conférences)

Capek, Mary Ellen S. et Molly Mead, 2006. *Effective Philanthropy. Organizational Success through Deep Diversity and Gender Equality*. The MIT Press. Cambridge/London.

Dwyer, Ryan, Anita Palepu, Claire Williams, Daniel Daly-Grafstein et Jiaying Zhao, « Unconditional cash transfers reduce homelessness », *PNAS*, vol. 120, no. 36, 1-9, DOI: <https://doi.org/10.1073/pnas.2222103120>

Farewell, Megan M., 2020. *Community Grantmaking Committees: Prevalence, Conceptualization, and Funding Decisions*, thèse de doctorat, University of Pennsylvania.

Ferris, James M. et Elwood Hopkins, 2015. « Place-based Initiatives: Lessons from Five Decades of Experimentation and Experience », *The Foundation Review*, vol. 7, no. 4. URL: <https://doi.org/10.9707/1944-5660.1269>

Hunnik, Olivier, Arjen de Wit et Pamala Wiepking, 2021. « (In)equality Through Unrestricted Grantmaking: Examining Trust and Power in the Collaboration Between the Dutch Charity Lotteries and Their Grantees », *The Foundation Review*, vol. 13, no. 2: 38-51.

Kraeger, Patsy, 2022. « Shifting philanthropic engagement: moving from funding to deliberation in the eras of the COVID -19 global pandemic and black lives matter », *Local Development & Society*, vol. 3, no. 2 : 298-311.

Kumar, Samantha Lily, Alessandra Calvo-Friedman, Amy L. Freeman, Daniela Fazio ·

Amanda K. Johnson, Fionnuala Seiferth, Jenifer Clapp, Nichola J. Davis, Maryanne Schretzman, Bethany Springer, Harmony N. Arcilla, Sue A. Kaplan, Carolyn A. Berry et Kelly M. Doran, 2023. « An Unconditional Cash Transfer Program for Low-Income New Yorkers Affected by COVID-19 », *Journal of Urban Health*, vol. 100: 16-28.

Lee, Mychael Charles, 2020. *An Examination of the Organizational Structure and Practices of Grantmaking Foundations and their Impact on Grassroots Organizations*, thèse de doctorat, Point Park University.

Longhurst, Rose, 2018. « Plutocratic Philanthropy: Elite Influence in Philanthropic Foundations and Participatory Grantmakers », *London School of Economics and Political Science*: 1-58.

McCarthy, Deborah, 2004. « Environmental Justice Grantmaking: Elites and Activists Collaborate to Transform Philanthropy », *Sociological Inquiry*, vol. 74, no. 2: 250–270.

McGinnis, Jasmine Angelique, 2012. *Participatory Philanthropy: An Analysis of Community Inputs Impact on Grantee Selection*, thèse de doctorat, Georgia Institute of Technology/Georgia State University.

McNamara, Michael J., Sara J. Cumming et Jessica Pulis, 2018. « Negotiating Bottom-Up Participation in the Complex Game of Philanthropy: Insights from the Community Ideas Facto », *ANSERJ Canadian Journal of Nonprofit and Social Economy Research/ Revue canadienne de recherche sur les OBSL et l'économie social*, vol. 9, no. 2: 41-61.

Miller, Adin C., Elisa Gollub, Ilana Kaufman et Adina Danzig Epelman, 2014. « The Impact of Grants Initiative: Community-Participatory Grantmaking Modeled on Venture Philanthropy », *The Foundation Review*, vol. 6, no. 3: 6-21.

Phillips, Susan et Wendy A. Scaife, 2017. « Has Philanthropy Found its Place? Place-based Philanthropy for Community Building in Australia and Canada. », *ARNOVA 46th Annual Conference*, 2017-11-16-2017-11-18.

Pole, Nancy, 2023a. « Philanthropy, Place and Place-based Approaches: Views from the Research and Practitioner Literature », dans Fontan, Jean-Marc, Maria Martinez-Cosio, Josh Newton, Nancy Pole et Mirie Rabinowitz Bussell (dir.), 2023. *A New Look at Place-based Philanthropy: Insights from Canada and the US*, Altona: FrisenPress p.124-163.

Pole, Nancy, 2023b. « Lessons and Observations from the Case Studies », dans Fontan, Jean-Marc, Maria Martinez-Cosio, Josh Newton, Nancy Pole et Mirie Rabinowitz Bussell (dir.), 2023. *A New Look at Place-based Philanthropy: Insights from Canada and the US*, Altona: FrisenPress p.375-295.

Wiepking, Pamala et Arjen de Wit, 2020. « The perceived consequences of unrestricted funding for effectiveness of grantee organizations: The case of the Dutch Charity Lotteries », *ARNOVA Conference 2020*, 6 novembre 2020.

Wiepking, Pamala et Arjen de Wit, 2023. « Unrestricted funding and nonprofit capacities: Developing a conceptual model », *Nonprofit Management and Leadership*: 1–24. <https://doi.org/10.1002/nml.21592>

Wiepking, Pamala, 2021. *The Societal Significance of Charity Lotteries*. VU uitgeverij/VU university Press.

Wojcik, Oktawia, LesLeigh Ford, Keely Hanson, Claire Boyd et Shena Ashley. 2020. « Participatory Grantmaking: A Test of Rubric Scoring versus Popular Voting Selection in a Blinded Grantmaking Process. », *The Foundation Review*, vol. 12, no. 1: 7-16.

Livres

Villanueva, Edgar, 2021. *Decolonizing Wealth: Indigenous Wisdom to Heal Divides and Restore Balance*, Berrett-Koehler Publishers, Oakland

Rapports

Ang, Chloe, Maryanna Abdo, Vanessa Rose, Renee Lim et Jo Taylor, 2023. *Participatory Grantmaking: Building the Evidence*. Centre for Evidence and Implementation.

Annie E. Casey Foundation, 2006. *A New Way to Give It Away: How a small grants program has engaged residents and achieved quick successes in Boston.*

Attewell, Paul, Leith Mullings, Juan Battle, Eugene Miller et Claudine Pied, N.A.. *Draft Report on The Challenge of Change Social Justice Philanthropy in the United States.* Ford Foundation.

Ayer, Steven et Paul Anderson, 2022. *Funders' Perspectives on Unrestricted Funding in Canada,* Imagine Canada.

Buteau, Ellie, Elisha Smith Arrillaga et Christina Im, 2023. *Emerging Impacts: The Effects of Mackenzie Scott's Large, Unrestricted Gifts. Results from Year Two of a Three-Year Study,* The Center for Effective Philanthropy.

Buteau, Ellie, Phil Buchanan, Maria Lopez, Katarina Malmgren et Christina Im, 2022. *Giving Big: The Impact of Large Unrestricted Gifts on Nonprofits. Results from Year One of a Three-Year Study of MacKenzie Scott's Giving,* The Center for Effective Philanthropy.

Buteau, Ellie, Satia Marotta, Hannah Martin, Naomi Orensten et Kate Gehling, 2020. *New Attitudes, Old Practices. The Provision of Multiyear General Operating Support,* The Center for Effective Philanthropy.

CAF America, 2022. *Lessons in disaster philanthropy. Vol. 8.* URL

Campden Wealth Limited et Rockefeller Philanthropy Advisors. 2020. *Global Trends and Strategic Time Horizons in Family Philanthropy 2020,* London/New York.

Chapman, Tony, 2023. *Third sector trends in England and Wales 2022: finances, assets and organisational wellbeing.* Newcastle Upon Tyne: Community Foundation.

Coffman, Suzanne, Ruja Entcheva, Tanya Gulliver-Garcia, Supriya Kumar, Kristina Moore, Betty Saronson, Grace Sato et Regine A. Webster (2020). *Philanthropy and COVID-19 in the First Half of 2020.* Candid.

Definity Foundation et The Philanthropist Journal, 2023. *Spending Pathways for Foundations.*

Evans, Lani, 2015. *Participatory Philanthropy. An overview by Lani Evans. A Report for the Winston Churchill Fellowship.* Winston Churchill Fellowship.

Florant, Aria, Tonyel Edwards, Cora Daniels, Alexandra Williams, Maurice Asare et Vikas Maturi, 2023. « *Philanthropy's Role in Reparations and Building a Culture of Racial Repair* », Special Collection on Racial Repair and Reparations And What Philanthropy Can Do, Boston, Liberation Ventures et The Bridgespan Group: 6-21.

Funders for LGBTQ Issues, 2019. *2017 Tracking Report. LGBTQ Grantmaking by U.S. Foundations.* New York: Funders for LGBTQ Issues.

Garcia, Laura, Chung-Wha Hong, Kate Kroeger, and Solomé Lemma, juillet 2023. « *Philanthropy must jumpstart just transitions to a regenerative economy* », National Committee for Responsive

Philanthropy, Responsive Philanthropy. Listening to Experts: Redirecting Climate Justice to a Just Transition: 17-19.

Gibson, Cynthia et Maria Mottola, 2023. Working with Intermediaires Strategically. Cythesis Consulting.

Gibson, Cynthia, 2017. Participatory Grantmaking: Has its Time Come?, Ford Foundation.

Gibson, Cynthia. 2018. Deciding Together. Shifting Power and Resources Through Participatory Grantmaking, GrantCraft/Foundation Center.

GrantCraft, Foundation Center, 2018a. Participatory Grantmaking Mechanics. Catherine Donnelly Foundation.

GrantCraft, Foundation Center, 2018b. Participatory Grantmaking Mechanics. Brooklyn Community Foundation.

GrantCraft, Foundation Center, 2018c. Participatory Grantmaking Mechanics. Haymarket People's Fund.

GrantCraft, Foundation Center, 2018d. Participatory Grantmaking Mechanics. Liberty Hill Foundation.

GrantCraft, Foundation Center, 2018e. Participatory Grantmaking Mechanics. The New York Women's Foundation.

GrantCraft, Foundation Center, 2018f. Participatory Grantmaking Mechanics. UHAI EASHRI.

GrantCraft, Foundation Center, 2018g. Participatory Grantmaking Mechanics. RSF Social Finance.

GrantCraft, Foundation Center, 2018h. Participatory Grantmaking Mechanics. The Durfee Foundation.

GrantCraft, Foundation Center, 2018i. Participatory Grantmaking Mechanics. Global Greengrants Fund.

GrantCraft, Foundation Center, 2018j. Participatory Grantmaking Mechanics. Disability Rights Fund.

GrantCraft, Foundation Center, 2018k. Participatory Grantmaking Mechanics. Red Umbrella Fund.

GrantCraft, Foundation Center, 2018l. Participatory Grantmaking Mechanics. FundAction.

GrantCraft, Foundation Center, 2018m. Participatory Grantmaking Mechanics. Edge Fund.

GrantCraft, Foundation Center, 2018n. Participatory Grantmaking Mechanics. Kindle Project.

Grantmakers for Effective Organizations (GEO), 2007. General Operating Support. Washington, D.C.: GEO Grantmakers for Effective Organizations.

Hart, Matthew, 2014. *Who Decides? How Participatory Grantmaking Benefits Donors, Communities, and Movements*, Paris: The Lafayette Practice.

Honig, Holly, Teresa Behrens, Martin, V., et Emily Brenner, 2021. *Time-limited foundations: Lessons from a CEO peer group*. Dorothy A. Johnson Center for Philanthropy at Grand Valley State University.

Huang, Judy, Phil Buchanan et Ellie Buteau, 2006. *In Search of Impact. Practices and Perceptions in Foundations' Provision of Program and Operating Grants to Nonprofits*, Cambridge: The Center for Effective Philanthropy.

Independent Sector et The Foundation Center, 2005. *Highlights of Social Justice Grantmaking. A Report on Foundation Trends*.

Lasby, David et Cathy Barr, août 2021. *Enquête sectorielle. Les répercussions inégales de la pandémie sur les organismes caritatifs canadiens*. Toronto : Imagine Canada.

Lasby, David, février 2021. *Enquête sectorielle. Les effets persistants de la pandémie de COVID-19*. Toronto : Imagine Canada.

Lawrence, Steven (dir.), Tany E. Coke, Scott Nielson, Henry A.J. Ramos, Sherry Seward et Bradford K. Smith, 2009. *Social Justice Grantmaking II. Highlights*. New York, Foundation Center.

Lurie, Theodora, 2016. *Change, Not Charity: The Story of the Funding Exchange. A Pioneer in Social Justice Philanthropy*. Funding Exchange.

Marion Gee, juillet 2023. « *Philanthropy must jumpstart just transitions to a regenerative economy* », National Committee for Responsive Philanthropy, *Responsive Philanthropy. Listening to Experts: Redirecting Climate Justice to a Just Transition: 11-13*.

Martin, Hannah, Ellie Buteau et Kate Gehling, 2020. *Funder Support During the COVID-19 Pandemic*. Cambridge/San Francisco: The Center for Effective Philanthropy.

McCoy, Ethan, 2017. *A Date Certain : Case Studies of Three Limited Life Foundations*. Cambridge/San Francisco: The Center for Effective Philanthropy.

Mills, Chris, 2023. *Evidence review: Why restrict grants?* London: Institute for Voluntary Action Research.

Orensten, Naomi et Ellie Buteau, 2020a. *Foundations Respond to Crisis: A Moment of Transformation? The First in a Series of Three Reports*, Cambridge/San Francisco: The Center for Effective Philanthropy.

Orensten, Naomi et Ellie Buteau, 2020b. *Foundations Respond to Crisis: Toward Greater Flexibility and Responsiveness? The Final in a Series of Three Reports*, Cambridge/San Francisco: The Center for Effective Philanthropy.

Paterson, Hannah, 2020. *Grassroots Grantmaking: Embedding Participatory Approaches in Funding. A Winston Churchill Fellowship Report*. Winston Churchill Memorial Trust.

Rockefeller Philanthropy Advisors, 2021. In Their Own Words: Foundation Stories and Perspectives on Time-Limited Philanthropy.

Rockefeller Philanthropy Advisors, 2022. Shifting Power to Shift Systems: Insights and Tools for Funders. Power and Equity Workshop Series Summary Report.

Scally, Corianne Payton, Lydia Lo, Kathryn L.S. Pettit, Camille H. Anoll et Kassie Scott, 2020. Driving Systems Change Forward, Leveraging Multisite, Cross-Sector Initiatives to Change Systems, Advance Racial Equity and Shift Power. Washington, DC: Federal Reserve Bank of San Francisco and Urban Institute.

Sillerman Center for the Advancement of Philanthropy, 2020. Social Justice Philanthropy Terminology Guide, Waltham: Sillerman Center for the Advancement of Philanthropy URL : <https://heller.brandeis.edu/sillerman/pdfs/funders-guides/sjp-terminology-guide.pdf>

Taylor, Marilyn et Eliza Buckley, 2017. Historical Review of Place-based Approaches. London: Lankelly Chase.

The Center for Effective Philanthropy, 2020. Making the Case: Foundation Leaders on the Importance of Multiyear General Operating Support: A companion to New Attitudes, Old Practices: The Provision of Multiyear General Operating Support.

Theodos, Brett, 2021. Examining the Assumptions behind Place-Based Programs. Washington, DC: Urban Institute.

Walker, Rachel Loewen, Isabelle MacLean et and Kathryn LeBlanc, 2021. Driving Transformational Change: A Funder's Guide to Supporting 2SLGBTQ+ Organizations. The Enchanté Network and the Social Innovation Lab on Gender and Sexuality.

Wallace, F. and Saxton, J., 2018. People's postcode lottery: Funding for impact. Understanding the perceptions and views of the organisations which receive funding from People's Postcode Lottery, London: nfp Synergy.

Yancy, Curtis, 2023. Community Fund. A Participatory Grantmaking Case Study. Chan Zuckerberg Initiative.

Articles de journaux et de magazines

Banerjee, Shonali et Urvi Shiram, 6 septembre 2022. « Decolonizing Philanthropy : From conceptual apprehension to function progress », Alliance, Special feature Decolonizing philanthropy, vol. 27, no. 3, septembre 2022.

Daniels, Alex, 19 février 2021. « Foundations turn to bon Market in response to rising need », Associated Press, URL: <https://apnews.com/article/business-endowments-coronavirus-pandemic-philanthropy-california-58b9c13fada392117d636cae2054fc90>

Daniels, Alex, 2 avril 2020. « 9 Leading Nonprofit Groups Urge Foundations to Dig Into Endowments to Support Charities », News, The Chronicle of Philanthropy, URL:

<https://www.philanthropy.com/article/9-leading-nonprofit-groups-urge-foundations-to-dig-into-endowments-to-support-charities/>

Delphic Research Group, « Leading Canadian Foundations Answer The Foundation for Black Communities' Call to Action », Newswire, 9 mars 2021, URL: <https://www.newswire.ca/news-releases/leading-canadian-foundations-answer-the-foundation-for-black-communities-call-to-action-858029401.html>

Eckhart-Queenan, Jeri, Michael Etzel et Julia Silverman, 2019. « Five Foundations Address the “Starvation Cycle” », The Chronicle of Philanthropy, août 2022, URL: <https://www.philanthropy.com/paid-content/the-bridgespan-group/five-foundations-address-the-starvation-cycle>

Ferrarese, Estelle, 20 janvier 2015. « Nancy Fraser ou la théorie du "prendre part" », La vie des idées, URL : <https://laviedesidees.fr/Nancy-Fraser-ou-la-theorie-du-prendre-part.html>

Florant, Aria, Tonyel Edwards, Cora Daniels, Alexandra Williams, and Maurice Asare, 27 septembre 2023. « A Reparations Roadmap for Philanthropy », Stanford Social Innovation Review, <https://doi.org/10.48558/JBVB-5D38>

Ng, Alice, 31 août 2021. « Why Big Philanthropy Falls Short at Supporting the Grassroots—and How it Can Do Better », Inside Philanthropy, URL: <https://www.insidephilanthropy.com/home/2021/8/31/why-big-philanthropy-falls-short-at-supporting-the-grassrootsand-how-it-can-do-better>

Oatley, Gabe, 17 juillet 2023. « McConnell commits \$30M in capital transfer to Indigenous-led foundations. What's a capital transfer? And will others follow? », Future of Good, URL: <https://futureofgood.co/mcconnell-commits-30m-in-capital-transfer-to-indigenous-led-foundations-whats-a-capital-transfer-and-will-others-follow/>

Oatley, Gabe, 19 octobre 2022. « Mastercard Foundation makes historic \$500 million commitment to Indigenous education. Will it be Indigenous-led? », Future of Good, URL: <https://futureofgood.co/mastercard-foundation-makes-historic-500-million-commitment-to-indigenous-education-will-it-be-indigenous-led/>

Oatley, Gabe, 22 novembre 2022. « 26 per cent of MacKenzie Scott's grantees are creating new endowments with the billionaire's funds, and 6 other findings from new evaluation report », Future of Good, URL: <https://futureofgood.co/mackenzie-scotts-grantees/>

Thalia Beaty, 8 décembre 2022, « Two years on, foundations stand by issuing bonds in pandemic », Associated Press 08/12/2022. Tiré de URL : <https://philanthropynewsdigest.org/news/foundations-raised-2.9-billion-in-bonds-to-boost-funding-in-pandemic>

Autres publications de fondations et d'organisations philanthropiques

Bill & Melinda Gates Foundation, 13 juillet 2022. « In Response to Compounding Global Crises, Bill & Melinda Gates Foundation Announces Intent to Increase Annual Payout by 50%, to US\$9 Billion per Year by 2026 », URL: <https://www.gatesfoundation.org/>



ideas/media-center/press-releases/2022/07/gates-foundation-announce-annual-payout-increase-us-9-billion-global-crises-response

Bill & Melinda Gates Foundation, 15 janvier 2024. « Amidst Ongoing Global Crises, Gates Foundation Announces Largest Budget Ever: \$8.6 Billion in 2024 to Save and Improve Lives », URL: <https://www.gatesfoundation.org/ideas/media-center/press-releases/2024/01/annual-budget-funding-future-health>

Bill & Melinda Gates Foundation, 24 janvier 2024. « Gates Foundation CEO calls on philanthropists to step up giving to save and improve millions of lives », URL: <https://www.gatesfoundation.org/ideas/media-center/press-releases/2024/01/annual-letter-donors-philanthropy-mark-suzman>

Bush Foundation, 29 Octobre 2020. « Bush Foundation to Issue \$100 Million in Social Bonds », URL: <https://www.bushfoundation.org/news/bush-foundation-issue-100-million-social-bonds>

Buhles, Kelley, 2012. Shared Gifting. Transforming the Dynamics of Philanthropy, San Francisco: RSF Social Finance.

Burns, Tom, Laura Downs et Janis Foster, 2007. A Legacy of Leadership and Support for Grassroots Grantmaking. A Retrospective Assessment of the Charles Stewart Mott Foundation's Community Foundations and Neighborhoods Small Grants Program, Hallettsville: Grassroots Grantmakers.

Bush Foundation, 14 décembre 2021. « Announcing Our Community Trust Fund Steward Organizations », URL: <https://www.bushfoundation.org/news/announcing-our-community-trust-fund-steward-organizations>

Campbell, Sarah, 2023. Power, participation and transformative change – how funders can help, Joseph Rowntree Foundation.

Case Foundation 2024a, « About us » URL: <https://www.casefoundation.org/who-we-are/>

Case Foundation, 2024. « About Us », URL: <https://www.casefoundation.org/who-we-are/>

Centre for Voluntary Sector Research and Development, 2008. Social Justice Grantmaking: Finding Common Language (Report I). Ottawa: Community Foundations of Canada.

CLIMA Fund, 2024a. CLIMA Fund. Resourcing Grassroots Climate Solutions, CLIMA Fund.

CLIMA Fund, 2024b. « About Us », CLIMA FUND, URL: <https://climasolutions.org/who-we-are/>

Climate Justice Alliance, 2019. Just Transition Principles. URL: https://climatejusticealliance.org/wp-content/uploads/2019/11/CJA_JustTransition_highres.pdf

Community Foundations of Canada, 17 juin 2021. « Press Release | Leading Canadian Foundations Increase Investments to Advance Reconciliation », URL: <https://communityfoundations.ca/press-release-leading-canadian-foundations-increase-investments-to-advance-reconciliation/>

Community Foundations of Canada, The Learning Institute, octobre 2021. « Fact Sheet: Trust Based Philanthropy », URL: https://communityfoundations.ca/wp-content/uploads/2021/10/Fact-Sheet_-Trust-Based-Philanthropy.pdf

Council on Foundations, 19 mars 2020. « A Call to Action : Philanthropy's Commitment During COVID-19 », URL: <https://cof.org/news/call-action-philanthropys-commitment-during-covid-19>

Decolonizing Wealth Project, 2023. The First Five Years. Reflections and highlights from our first five years of education, advocacy, narrative change, and grantmaking.

Decolonizing Wealth Project, 2024a. « 2024 Reparative Philanthropy Community of Practice », URL: <https://decolonizingwealth.com/reparativephilanthropycop/>

Fondation McConnell, 21 juin 2023. « Transferts de capital de 30 millions de dollars à des fondations autochtones », URL : [https://www.mcconnellfoundation.ca/fr/transferts-de-capital-de-30-millions-de-dollars-a-des-fondations-autochtones/;](https://www.mcconnellfoundation.ca/fr/transferts-de-capital-de-30-millions-de-dollars-a-des-fondations-autochtones/)è,

Fondation McConnell, avril 2023. Capital Transfers, Document interne.

Fondations communautaires du Canada, septembre 2021. Réinventer la philanthropie canadienne: un partenariat pour transformer le Canada, Consultation sur les quotas de décaissement, Le gouvernement du Canada.

Fondations philanthropiques Canada, septembre 2021. Consultations par le gouvernement du Canada Stimuler les dépenses de bienfaisance dans nos communautés. Mémoire.

Ford Foundation, 2023. « Our Social Bond to Strengthen the Social Justice Sector », URL: <https://www.fordfoundation.org/news-and-stories/big-ideas/our-social-bond-to-strengthen-the-social-justice-sector/>

Ford Foundation, mai 2020. The Ford Foundation Social Bond Framework, URL: <https://www.fordfoundation.org/wp-content/uploads/2020/06/ford-foundation-social-bond-framework-52920-vf.pdf>

Global Fossil Fuel Divestment Commitments Database, 2024. URL : <https://divestmentdatabase.org>

Grant, Victoria et Wanda Brascoupé, 2021. Year 1 Report. Period: June 1 – Decembre 31 2000. Indigenous Peoples Resilient Fund.

Grantmakers for Effective Organizations (GEO), 2022. 2021 Annual Report, Grantmakers for Effective Organizations (GEO).

Grantmakers for Effective Organizations (GEO), 2024. « About GEO », Grantmakers for Effective Organizations (GEO), URL: <https://www.geofunders.org/about-us>

Grantmakers for Effective Organizations (GEO), 29 mai 2014. « What is General Operating Support and Why is it Important? », URL: <https://www.geofunders.org/resources/678>

Hunsaker, John et Brenda Hanzl, 2003. *Understanding Social Justice Philanthropy*, National Committee for Responsive Philanthropy.

Imagine Canada, 2021. *Consultation: Stimuler les dépenses de bienfaisance dans nos communautés. Recommandations soumises par Imagine Canada*, Imagine Canada.

Indie Philanthropy Initiative, 2014a. « Flow Funding » URL: <https://web.archive.org/web/20141020054803/http://indiephilanthropy.org/method/flow-funding/>

Indie Philanthropy Initiative, 2015a. « The story of 18: Creating a New Vision for Philanthropy », URL: <https://web.archive.org/web/20150506032807/https://indiephilanthropy.org/stories/the-story-of-18-creating-a-new-vision-for-philanthropy/>

Indie Philanthropy Initiative, 2015b. « Making the world safe for avant-garde art », URL: <https://web.archive.org/web/20210519031251/https://indiephilanthropy.org/stories/franklin-furnace-making-the-world-safe-for-avant-garde-art/>

Indie Philanthropy Initiative, 2015c. « Fueling the Spirited Fires of our Time » URL: <https://web.archive.org/web/20150506032702/http://indiephilanthropy.org/stories/fueling-the-spirited-fires-of-our-time/>

Indie Philanthropy Initiative, 2015d. « Giving Back, Giving Together » URL: <https://web.archive.org/web/20150506032712/http://indiephilanthropy.org/stories/giving-back-giving-together/>

Indie Philanthropy Initiative, 2015e. « A New Way of Giving » URL: <https://web.archive.org/web/20150417220336/http://indiephilanthropy.org/stories/a-new-way-of-giving>

Indie Philanthropy Initiative, 2015f. « A Healing Artist's Way: introducing flowfunding into my practice of philanthropy » URL: <https://web.archive.org/web/20150506032408/http://indiephilanthropy.org/stories/a-healing-artists-way-introducing-flowfunding-into-my-practice-of-philanthropy/>

Indie Philanthropy Initiative, 2015g. « Seeding Possibilities through Flow Funding » URL: <https://web.archive.org/web/20150506032646/http://indiephilanthropy.org/stories/aepoch-fund/>

Indie Philanthropy Initiative, 2015h. « Stand With Women. Stand With Us. » URL: <https://web.archive.org/web/20150506032757/http://indiephilanthropy.org/stories/stand-with-women-stand-with-us/>

Indie Philanthropy Initiative, 2015i. « Getting People of Color onto the Supply Side of Philanthropy » URL: <https://web.archive.org/web/20150506032426/http://indiephilanthropy.org/stories/getting-people-of-color-onto-the-supply-side-of-philanthropy/>

Indie Philanthropy Initiative, 2020a. «A Structure that Reflects Our Values», URL: <https://web.archive.org/web/20200920040449/https://indiephilanthropy.org/stories/structure-reflects-values/>

Indie Philanthropy Initiative, 2020b. «Funding Queerly: Doing It Together», URL: <https://web.archive.org/web/20200920033106/https://indiephilanthropy.org/stories/funding-queerly-together/>

Indigenous Environmental Network, 2017, Indigenous Principles of Just Transition. URL: <https://www.ienearth.org/wp-content/uploads/2017/10/IENJustTransitionPrinciples.pdf>

Just Transition Alliance, 2018. The Just Transition Alliance Definition of a Just Transition and Just Transition Principles <https://climatejusticealliance.org/wp-content/uploads/2018/06/Just-Transition-Alliance-Just-Transition-Principles.pdf>

Justice Funders, 2023. Shifting Capital and Power to Build the Regenerative Economy. A Just Transition Investment Framework of Philanthropic Institutions.

Marguerite Casey Foundation 2024. «Core Grantmaking», URL: <https://www.caseygrants.org/core-grantmaking>

National Center for Family Philanthropy, 2023. Is Spending Down Right for Your Philanthropy? How to Make the Decision and What to Consider in the Process A Community Conversations webinar recorded on September 21, 2023.

National Committee for Responsive Philanthropy, avril 2005. Social Justice Philanthropy: The Latest Trend or a Lasting Lens for Grantmaking?.

NDN Collective et Nexus Community Parteners, 14 décembre 2021. «Statete from NDN Collective and Nexus on \$100 Million in Grants», URL: <https://web.archive.org/web/20231129052428/https://ndncollective.org/statement-from-ndn-collective-and-nexus-on-100-million-in-grants/>

NDN Collective, 12 avril 2022. «NDN Collective annonce la création d'un comité consultatif régional pour guider la conception d'un fonds d'abondance collectif de 50 millions de dollars», URL: <https://ndncollective.org/fr/ndn-collective-announces-regional-advisory-committee-to-guide-design-of-50m-collective-abundance-fund/>

Nonprofit AF et RVC Seattle, 2021. Equitable Grantmaking Continuum, URL: <https://nonprofitaf.com/wp-content/uploads/2021/03/Equitable-Grantmaking-Continuum-Full-Version-Updated-March-2021.pdf>

NWT On The Land Collaborative, 2016. NWT On the Land Collaborative Fund. Pilot Report.

Panorama Global, 2 octobre 2023. «Insights: The Power of Well-Funded Collaborative Funds», URL: <https://www.panoramaglobal.org/publications/insights-the-power-of-well-funded-collaborative-funds>

Panorama Global, 29 janvier 2024. « How MacKenzie Scott Shares Her Financial Fortune », URL: <https://www.panoramaglobal.org/publications/how-mackenzie-scott-shares-her-financial-fortune>

Ressource Generation (2024b), « Reparations and Redistribution », URL: <https://resourcegeneration.org/repairs-and-redistribution/>

Ressource Generation, 2024a. « RG's Redistribution Guidelines », URL: <https://resourcegeneration.org/redistribution-guidelines/>

Right Relations Collaborative, 2023. Framework for Assessing Potential Partners, tiré de URL: <https://rightrelationscollaborative.ca/forfunders>

RSF Social Finance, 2018. Shared Gifting. A Toolkit to Empower You to Democratize Giving San Francisco: RSF Social Finance.

Trust-Based Philanthropy Project, 2021. Trust-Based Philanthropy: An Overview.

Trust-Based Philanthropy Project, 2024a. « Our Story », URL: <https://www.trustbasedphilanthropy.org/our-story>

Trust-Based Philanthropy Project, 2024b. « Trust-based philanthropy begins with understanding and confronting systemic power imbalances. », URL: <https://www.trustbasedphilanthropy.org/practice-values>

Vancouver Foundation, 2015. Neighbourhood Small Grants: Discoveries in Grassroots Grantmaking. Vancouver: Vancouver Foundation.

Villanueva, Edgar, 2020. The Decolonizing Wealth Tooling, Decolonizing Wealth Project, URL: https://decolonizingwealth.com/wp-content/uploads/2024/01/DWP_Toolkit_FINAL.pdf

Alliance Healthcare Foundation, 16 juillet 2018. « Request for Interest. Proposed Imperial County Health & Wellness Fund », URL: <https://alliancehf.org/news/imperial-county-focus-of-proposed-health-and-wellness-fund/>

Indie Philanthropy Initiative, 2020c, « Springboard Giving Circle: Donor Organizing for the Long Haul », URL: <https://web.archive.org/web/20201005132713/https://indiephilanthropy.org/stories/springboard-giving-circle-donor-organizing-long-haul/>

Sites web des organisations philanthropiques consultés

NB. Plusieurs pages traitant de l'organisation, sa mission, son histoire, ses actions ou les formes de financement offerts ont été consultés sur les sites web ci-dessous. Toutefois, afin de réduire la taille de la bibliographie, seules les adresses des sites sont fournies.

Alliance Healthcare Foundation, 2024. URL: <https://alliancehf.org>

Annie E. Casey Foundation, 2024. URL: <https://www.aecf.org>

Asian Americans/Pacific Islanders in Philanthropy, 2024. URL: <https://aapip.org>

Astraea Lesbian Foundation for Justice, 2024. URL: <https://www.astraeafoundation.org>

Barking & Dagenham Giving, 2024. URL: <https://bdgiving.org.uk>

Beldon Fund, 2024. URL: <https://beldon.org>

Bill & Melinda Gates Foundation, 2024. URL: <https://www.gatesfoundation.org>

Black Opportunity Fund, 2024. URL: <https://fr.blackopportunityfund.ca>

Brooklyn Community Foundation, 2024. URL: <https://brooklyn.org>

Bush Foundation, 2024. URL: <https://www.bushfoundation.org>

Camden's Community Wealth Fund, 2024. URL: <https://camdencommunitywealthfund.co.uk>

Case Foundation, 2024. URL: <https://casefoundation.org>

Catherine Donnelly Foundation, 2024. URL: <https://catherinedonnellyfoundation.org>

Centraide du Grand Montréal, 2024. URL: <https://www.centraide-mtl.org>

Chamandy Foundation, 2024. URL: <https://chamandyfoundation.org>

Chan Zuckerberg Initiative, 2024. URL: <https://chanzuckerberg.com>

CLIMA Fund, 2024. URL: <https://climasolutions.org>

Climate Justice Alliance, 2024. URL: <https://climatejusticealliance.org>

Common Counsel Foundation's, 2024. URL: <https://www.commoncounsel.org>

Community Investment Network, 2024. URL: <https://www.thecommunityinvestment.org>

Community Organisations Grants Scheme, 2024. URL: <https://www.communitymatters.govt.nz/community-organisations-grants-scheme/>

Compton Foundation, 2024. URL : <https://comptonfoundation.org>

Dalia Association, 2024. URL: <https://www.dalia.ps>

Decolonizing Wealth Project, 2024. URL: <https://decolonizingwealth.com>

Disability Rights Fund, 2024. URL: <https://disabilityrightsfund.org>

Edge Fund, 2024. URL: <https://www.edgefund.org.uk>

Edge Funders Alliance, 2024. URL: <https://www.edgefunders.org>

Edward W. Hazen Foundation, 2024. URL: <https://hazenfoundation.org>

Environmental Funders Canada, 2024. URL: <https://environmentfunders.ca>

First West Foundation, 2024. URL: <https://www.firstwestfoundation.ca>

Fondation McConnell, 2024. URL : <https://www.mcconnellfoundation.ca/fr/accueil/>

Ford Foundation, 2024. URL: <https://www.fordfoundation.org>

Foundation for a Just Society, 2024. URL: <https://www.fjs.org/fr>

Foundation for Black Communities, 2024. URL: <https://www.forblackcommunities.org>

Foundation North, 2024. URL: <https://www.foundationnorth.org.nz>

Foundations for Social Change, 2024. URL: <https://forsocialchange.org>

Franklin Furnace Fund, 2024. URL: <https://franklinfurnace.org/grants-and-funding/the-fund/>

FRIDA | The Young Feminist Fund, 2024. URL: <https://youngfeministfund.org>

FundAction, 2024. URL: <https://fundaction.eu>

Give Directly, 2024. URL: <https://www.givedirectly.org>

Global Fund for Women, 2024. URL: <https://www.globalfundforwomen.org>

Global Greengrants Fund, 2024. URL: <https://www.greengrants.org>

Grassroots International, 2024. URL: <https://grassrootsonline.org>

Groundswell Fund, 2024. URL: <https://groundswellfund.ca>

Haymarket People's Fund, 2024. URL: <https://www.haymarket.org>

Headwaters Foundation for Justice, 2024. URL: <https://headwatersfoundation.org>

Imperial Valley Wellness Foundation, 2024. URL: <https://www.ivwf.org>

Indigenous Peoples Resilient Fund, 2024. URL: <https://www.iprfund.ca>

Inspirit Foundation, 2024. URL: <https://inspiritfoundation.org>

International Trans Fund, 2024. URL: <https://www.transfund.org>

Jacobs Family Foundation, 2024. URL: <http://www.jacobsfamilyfoundation.org>

Kataly Foundation, 2024. URL: <https://www.katalyfoundation.org>

Kindle Project, 2024. URL: <https://kindleproject.org>

Laidlaw Foundation, 2024. URL: <https://laidlawfdn.org>

Liberty Hill Foundation, 2024. URL: <https://www.libertyhill.org>

Lyle S. Hallman Foundation, 2024. URL: <https://www.lshallmanfdn.org>

Mabel Louise Riley Foundation, 2024. URL: <https://rileyfoundation.com>

Marguerite Casey Foundation, 2024. URL: <https://www.caseygrants.org>

Mary Reynolds Babcock Foundation, 2024. URL: <https://mrbf.org>

McClatchy Foundation, 2024. URL: <https://jbmclatchyfoundation.org>

Native Americans in Philanthropy, 2024. URL: <https://nativephilanthropy.org>

Native Voices Rising, 2024. URL: <https://nativevoicesrising.org>

NDN Collective, 2024. URL: <https://ndncollective.org>

New York Disaster Interfaith Services, 2024. URL: <https://www.nydis.org>

New York Women's Foundation, 2024. URL: <https://nywf.org>

Nexus Community Partner, 2024. URL: <https://nexuscp.org>

North Star Fund, 2024. URL: <https://northstarfund.org>

Northern Manitoba Food, Culture, and Community Collaborative, 2024. URL: <http://www.nmfccc.ca>

NWT On The Land Collaborative, 2024. URL: <http://www.nwtontheland.ca>

Omaha Community Foundation, 2024. URL: <https://omahafoundation.org>

Orfalea Foundation, 2024. URL: <https://www.orfaleafoundation.org>

Paul Hamlyn Foundation, 2024. URL: <https://www.phf.org.uk>

Paul Ramsay Foundation, 2024. URL: <https://www.paulramsayfoundation.org.au>

Posner Foundation, 2024. URL: <https://posnerfoundation.org>

Quixote Foundation, 2024. URL: <https://quixotefoundation.org>

Red Umbrella Fund, 2024. URL: <https://www.redumbrellafund.org>

Resource Generation, 2024. URL: <https://resourcegeneration.org>

Right Relations Collaborative, 2024. URL: <https://rightrelationscollaborative.ca>

Robina Foundation, 2024. URL : <https://www.minneapolisfoundation.org/robina-foundation/>

RSF Social Finance, 2024. URL: <https://rsfsocialfinance.org>

S.D. Bechtel, Jr. Foundation, 2024. URL: <http://sdbjrfoundation.org>

Seed Commons, 2024. URL: <https://seedcommons.org>

Social Justice Fund Northwest, 2024. URL: <https://socialjusticefund.org>

Solidaire, 2024. URL: <https://solidairenetwork.org>

Southern Partners Fund, 2024. URL: <https://southernpartnersfund.org>

Sprott Foundation, 2024. URL: <https://www.sprottfoundation.com/>

Stupski Foundation, 2024. URL: <https://stupski.org>

The Brainerd Foundation, 2024. URL: <https://www.brainerd.org>

The California Endowment, 2024. URL: <https://www.calendow.org>

The California Wellness Foundation, 2024. URL: <https://www.calwellness.org>

The Circle for Justice Innovations, 2024. URL: <https://cjifund.org>

The Claneil Foundation, 2024. URL: <https://claneil.org>

The Durfee Foundation, 2024. URL: <https://durfee.org>

The Flow Fund Circle, 2024. URL: <https://www.flowfunding.org/circle/mission.html>

The Guild, 2024. URL: <https://www.theguild.community>

The Other Foundation, 2024. URL: <https://theotherfoundation.org>

The Swades Foundation , 2024. URL: <https://swadesfoundation.org>

Thousands Currents, 2024. URL: <https://thousandcurrents.org>

Three Rivers Foundation, 2024. URL: <https://www.threeriversfoundation.org>

Toronto Foundation, 2024. URL: <https://torontofoundation.ca>

United Way of Waterloo Region Communities, 2024. URL: <https://www.uwaywrc.ca>

Vancouver Foundation, 2024. URL: <https://www.vancouverfoundation.ca>

Whitman Institute, 2024. URL : <https://thewhitmaninstitute.org>

Wikimedia Foundation, 2024. URL: <https://wikimediafoundation.org/>

Yield Giving, 2024. URL: <https://yieldgiving.com>

Youth and Philanthropy Initiative Canada, 2024. URL: <https://goypi.org>

YouthBank International, 2024. URL: <https://www.youthbankinternational.org>

Autres sources

Influence Watch, 2024. « Center for Effective Philanthropy », URL: <https://www.influencewatch.org/non-profit/center-for-effective-philanthropy/>

Statistique Canada, 2024a. « Glossaire - A », URL : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/13-605-x/gloss/gloss-a-fra.htm#Actif>

Statistique Canada, 2024b. « Glossaire - T », URL : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/13-605-x/gloss/gloss-t-fra.htm#Transfertdecapital>

Notes

¹ Les recherches sont basées sur une série de mots-clés en anglais associés au transfert de capital (*cash transfer, capital transfer, asset transfer*), au financement sans restriction (*unrestricted funding, unrestricted grantmaking, unconditional funding, unconditional grantmaking*) et au financement participatif (*participatory grantmaking*), combinés aux mots *philanthropy* ou *foundation* afin de restreindre le champ de recherche.

² Plusieurs de ces sources ont été utilisées par Gibson (2018) afin de réaliser une revue de littérature sur le financement participatif (*participatory grantmaking*).

³ Koele 2015

⁴ Fondation McConnell avril 2023 : 2

⁵ Fondation McConnell avril 2023 : 2

⁶ « Une obligation sociale est un type dette recueillir des fonds pour des projets ayant des résultats sociaux positifs. » (Bush Foundation 29 octobre 2020).

⁷ Selon le Statistique Canada (2024a), les actifs « jouent le rôle de réserves de valeur, sur lesquelles des unités institutionnelles font valoir, individuellement ou collectivement, des droits de propriété et dont la détention ou l'utilisation, sur une période déterminée, peut procurer des avantages économiques à leurs propriétaires », notamment des revenus provenant de l'utilisation de ces actifs. »

⁸ Wiepking 2021 : 5

⁹ Mills 2023 : 5-8

¹⁰ Ayer et Anderson 2022 : 3

¹¹ Par exemple, alors qu'en 1988, 19,1% des dons au secteur éducatif aux États-Unis étaient octroyés sans restriction, en 1998, ce pourcentage avait diminué à 10,4%, en 2009, à 9,3% et en 2018, à 7,2%. Au Canada, dans les années 2000, le déclin du financement sans restriction étaient un défi pour les OBNL (Ayer et Anderson 2022)

¹² Grantmakers for Effective Organizations 2007, cité par Wiepking 2021 : 5

¹³ Buteau et al. 2020 : 5

¹⁴ Wiepking 2021 : 5

¹⁵ Coffman et al. 2020; Ayer et Anderson 2022 : 5

¹⁶ Wiepking 2021; Hunnik et al 2021

¹⁷ GEO 2022, 29 mai 2014; Buteau et al. 2020, Mills 2023

¹⁸ Soit la Ford Foundation, la William and Flore Hewlett Foundation, la John D. and Catherine T. MacArthur Foundation, Open Society Foundations et la David and Lucie Packard Foundation.

¹⁹ Eckhart-Queenan et al. 2019; Wiepking 2021

²⁰ Ces fondations ont signé la déclaration « A Call to Action : Philanthropy's Commitment During COVID-19 », initiée par la Ford Foundation, informée par le Trust-Based Philanthropy Project et lancée sur le site web du Council on Foundations (Council on Foundations, 19 mars 2020; Orensten et Buteau 2020a : 1).

²¹ Au février 2021, l'Institute for Voluntary Action Research (IVAR) a lancé l'Open and Trusting Grant-making, une communauté de pratiques visant à transformer les pratiques de financement des fondations, dont l'un des huit engagements consiste à rendre le financement flexible. Plus de 100 bailleurs de fonds – octroyant plus de 800 millions de livres en dons – ont joint la communauté (Mills 2023 : 4).

²² Wiepking 2021; Mills 2023

²³ Orensten et Buteau 2020a; Daniels 2 avril 2020

²⁴ Saxton and Lindstrom, 2012; Wallace and Saxton, 2018; Huang et al. 2006

²⁵ Pour un portrait de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le secteur des organismes de bienfaisance au Canada, voir Lasby février 2021 et Lasby et Barr août 2021. Pour un portrait de l'impact des OBNL aux États-Unis, voir Martin et al. 2020, ou sur le secteur de la philanthropie, voir Kraeger 2022.

²⁶ Mills 2023; Buteau et al 2022, CAF America 2022; Orensten et Buteau 2020a; 2020b

²⁷ Chapman 2023; Mills 2023

²⁸ 32% avaient déjà assoupli ou éliminé des restrictions sur le financement existant, 35% réduit leurs exigences et 37% octroyé de nouveaux dons sans restriction (Orensten et Buteau 2020a; 2020b)

²⁹ Orensten et Buteau 2020a; 2020b

³⁰ Ayer et Anderson 2022 : 5

³¹ Sur 117 fondations, 48 avaient augmenté ou augmenterait leur budget de dons de 1 à 10%, 21; de 11 à 20%; 13 de 21 à 30%; 12 de 41 à 50%; 1 de 51 à 60%; 3 de 71 à 80%; 1 de 81 à 90% et 14 de 91 à 100%.

³² Orensten et Buteau 2020a

³³ L'approche des dons de MacKenzie Scott a changé au fil du temps. Alors qu'antérieur, celle-ci et son équipe examinaient et sélectionnaient de manière proactive les organisations financées, menant à des critiques de manque de transparence, en 2023, elle a lancé un appel ouvert de 250 millions \$ géré par Lever for Change (Buteau et al. 2023).

³⁴ Buteau et al. 2022; 2023; Yield Giving février 2024; Panorama Global 29 janvier 2024

³⁵ Oatley 22 novembre 2022

³⁶ Panorama Global 2 octobre 2023

³⁷ Buteau et al. 2022; Bill & Melinda Gates Foundation 13 juillet 2022; 15 janvier 2024; 24 janvier 2024

³⁸ Ford Foundation mai 2020; Ford Foundation 2023

³⁹ Les bailleurs ayant contribué à la mise sur pied du fonds incluent Fondations communautaires du Canada, The Counselling Foundation of Canada, Laidlaw Foundation, la Lawson Foundation et la McConnell Foundation. Le fonds a également reçu l'appui de divers autres contributeurs (Grant et Brascoupé, 2021).

⁴⁰ Community Foundations of Canada 17 juin 2021

⁴¹ Oatley 17 juillet 2023

⁴² Delphic Research Group 9 mars 2021

⁴³ Oatley 19 octobre 2022

⁴⁴ McConnell 21 juin 2023; Oatley 17 juillet 2023

⁴⁵ Oatley 17 juillet 2023

⁴⁶ Capek et Mead 2006 : 4-5

⁴⁷ Capek et Mead 2006 : 21-22; GEO 2024

⁴⁸ Notamment la William and Flora Hewlett Foundation, la Wallace Foundation et Duke Endowment. De 2003 à 2020, la John D. and Catherine T. Macarthur Foundation finance l'organisation (Influence Watch 2024).

⁴⁹ Le Trust-Based Philanthropy Project (2021: 2, traduction libre) considère que « le financement pluriannuel sans restriction donne aux bénéficiaires la flexibilité d'évaluer et de déterminer les subventions sont les plus nécessaires et permet l'innovation, l'action émergente et la durabilité ».

⁵⁰ Dans une étude de cas, Hunnik et al. (2021) notent que la relation de confiance renvoie d'une part, à la confiance envers l'expertise des organismes financés et, d'autre part, au faible niveau de surveillance exercé par la fondation qui n'interfère pas dans les opérations des organismes, octroie un financement sans restriction ou les évalue rarement. Cette confiance repose sur des relations informelles permettant aux organismes de demander de l'aide, de demeurer transparent sur leurs choix et d'avoir des conversations personnelles avec les bailleurs de fonds. Malgré l'inégalité objective due à la dépendance envers les ressources, la relation de confiance crée un sentiment subjectif d'égalité entre les bailleurs de fonds et les organismes financés.

⁵¹ Trust-Based Philanthropy Project 2021 : 1; Hunnik et al. 2021 : 48; Ang et al. 2023 : 4; 8

⁵² Trust-Based Philanthropy Project 2021 : 1; Community Foundations of Canada, The Learning Institute octobre 2021 : 1

⁵³ Trust-Based Philanthropy Project 2024a

⁵⁴ Les discours entourant la philanthropie participative utilisent des expressions comme « partager le pouvoir », « transférer le pouvoir », « déléguer le pouvoir » ou « céder le pouvoir ». Le pouvoir est conçu comme « la capacité de prendre des décisions concernant l'argent » (Longhurst 2018 : 30).

⁵⁵ Dans les discours sur la philanthropie participative, les termes « pairs » et « communauté » sont employés de manière floue, pouvant renvoyer aux résident·e·s d'une communauté locale où intervient une fondation, aux activistes mobilisés autour d'un enjeu ciblé par un projet ou un programme, aux membres d'un groupe social bénéficiaire de fonds, au personnel d'organismes financés, à des jeunes chez qui une fondation cherche à inculquer une culture philanthropique, voire au personnel de la fondation qui appartient à un groupe social marginalisé (Gibson 2018). Dans ce contexte, le personnel des fondations exerce une influence en déterminant les participant·e·s légitimes au processus décisionnel (Longhurst 2018 : 26).

⁵⁶ Gibson 2017; 2018

⁵⁷ Evans 2015

⁵⁸ Une définition citée à maintes reprises dans la littérature stipule que le *participatory grantmaking* « cède le pouvoir de décision en matière de financement – y compris [concernant] la stratégie et les critères qui sous-tendent ces décisions – aux communautés même que les bailleurs de fonds visent à servir » (Gibson; 2018 : 7; Ang et al. 2023 : 10; Paterson 2020 : 3; Hunnik et al. 2021 : 48). Dans la pratique, cette « cession » du pouvoir varie cependant en fonction du degré de participation accordé aux participant·e·s (voir la section 3.2.1). Longhurst (2018 : 40-42) souligne d'ailleurs le risque de cooptation des pratiques de *participatory grantmaking*, adoptées afin légitimer des décisions de fondations remises en question ou bien à des fins instrumentales telles améliorer l'efficacité d'un agenda prédéterminé plutôt que de réduire le contrôle des donateurs·trices. L'auteur note

également qu'indépendamment de la manière dont est implantée le *participatory grantmaking*, cette approche ne remet pas en question l'inégalité de laquelle est née la philanthropie.

⁵⁹ Ang et al. 2023; Gibson 2018; Patterson 2020

⁶⁰ Diverses raisons expliqueraient l'efficacité des décisions participatives. D'une part, la diversité de perspectives généreraient des conflits, empêchant la « pensée de groupe » et obligeant les personnes à articuler et examiner leurs suppositions. D'autre part, l'expertise du terrain donnerait une compréhension plus claire des communautés et secteurs d'intervention, permettant de réduire la réplication de services, de combler des services non offerts, d'accéder à des réseaux pour développer des collaborations et plaider en faveur d'un changement politique, de créer des liens plus solides avec les communautés et d'accroître le sentiment d'appartenance. Enfin, les pratiques participatives permettraient aux bénéficiaires de mieux comprendre les processus de financement, de renforcer leur leadership, de construire de relations et de développer leurs capacités et connaissances (Evans 2015 : 6; Ang et al. 2023 : 6; Gibson 2018 : 7-9; 12-13).

⁶¹ Selon Gibson (2018 : 11), plusieurs bailleurs de fonds participatifs accordent une importance aux valeurs de justice sociale, notamment à la répartition équitable de la richesse et des opportunités au sein de la société.

⁶² Ang et al. 2023, Evans 2015

⁶³ Plusieurs fondations voient le *participatory grantmaking* comme une façon de construire des mouvements plus larges autour d'enjeux comme l'équité de genre, les droits LGBTQ, les droits humains, la justice raciale, etc. en impliquant les activistes de ces mouvements dans les prises de décision (Gibson 2018 : 11; 16).

⁶⁴ Longhurst 2018

⁶⁵ Longhurst (2019 : 26-28) note que les praticiens de la *participatory philanthropy* s'identifient comme « activistes » et sont réticents à se désigner comme « bailleurs de fonds »

⁶⁶ Evans 2015 : 5; Gibson 2017

⁶⁷ Lurie 2016.

⁶⁸ CFLead est un réseau américain de fondations communautaires mettant, depuis 2007-2008, l'engagement des résident·e·s au centre de leurs activités en les impliquant dans les prises de décision (Gibson 2017 : 12, 14).

⁶⁹ Grassroots Grantmakers est un réseau de fondations aux États-Unis et Canada mis sur pied par Community Foundations et Neighborhoods Small Grants Program impliquant des résident·e·s dans les décisions de financement. Ce modèle a également été mis en œuvre dans le cadre de la Neighborhood Improvement Initiative de la William and Flora Foundation de 1996 à 2006 ou le programme Making Connections de la Annie E. Casey Foundation (Tom et al. 2007; Gibson 2017 : 15).

⁷⁰ Le Neighborhood Funders Group est un réseau américain de fondations promouvant la justice sociale et le changement communautaire. Il organise le secteur de la *social justice philanthropy*, renforce le leadership de ces membres et encourage le soutien aux politiques et pratiques en faveur de la justice sociale, économique et raciale. Son Working Group on Place Based Community Change promeut le *place-based grantmaking* à travers l'engagement de la communauté et des résident·e·s (Gibson 2017 : 16).

⁷¹ FundAction a été fondé en 2017 par des activistes d'une trentaine d'organisations de justice sociale, la Guerrilla Foundation, la Open Society Foundation Initiative in Europe, la European Cultural Foundation et la Charles Leopold Mayer Foundation afin de soutenir les mouvements sociaux en Europe en mettant en commun des fonds et en expérimentant avec le *participatory grantmaking* (Gibson 2017 : 16).

⁷² EDGE Funders Alliance est un regroupement de donateurs·trices, de dirigeant·e·s de fondations et de conseillers et conseillères partageant des outils, des connaissances et des approches afin de soutenir une plus grande équité et justice dans le secteur philanthropique (Gibson 2017 : 15; Edge Funders Alliance 2024).

⁷³ Gibson 2017 : 10-12; 15-16

⁷⁴ Hart 2014

⁷⁵ Gibson 2017

⁷⁶ Gibson 2018

⁷⁷ Longhurst 2018: 14

⁷⁸ Ang et al. 2023; Gibson 2017

⁷⁹ Dans la *place-based philanthropy*, la communauté est un terme ambigu qui réfère, soit à la population d'une localité géographique, soit à un groupe de parties prenantes de cette localité (Pole 2023a : 126).

⁸⁰ Pole 2023a

⁸¹ Taylor et Buckly 2017; Pole 2023a

⁸² Ferris et Hopkins 2015; Phillips et Scaife 2017; Pole 2023a : 132

⁸³ Phillips and Scaife 2017; Pole 2023a : 142

⁸⁴ Pole 2023b : 383-385

⁸⁵ D'autres termes désignent la *social justice philanthropy*, notamment la *social movement philanthropy*, la *social change philanthropy*, la *alternative philanthropy* ou la *progressive philanthropy* (Shaw 2002 : 6)

⁸⁶ Cette définition est reprise par Independent Sector et le Foundation Center afin de dresser un portrait statistique des tendances de la social justice philanthropy aux États-Unis en 2005 et 2009 (Independent Sector et The Foundation Center 2005; Lawrence et al. 2009).

⁸⁷ Plusieurs rapports soulignent la distance maintenue par plusieurs fondations finançant des activités propres à la philanthropie de la justice sociale avec le terme « justice sociale ». Plusieurs raisons expliquent cette distance. Aux États-Unis, le terme est associé à l'activisme des années 1950 à 1970 et n'obtient pas une légitimité très grande au sein du secteur philanthropique. Les fondations chercheraient à éviter d'obtenir une publicité négative dans les médias ou une réputation négative auprès d'autres fondations et les termes controversés. Plusieurs fondations emploieraient ainsi d'autres termes (ex. *empowerment*, inclusion, équité, etc.) pour décrire leurs missions ou projets, évitant d'exprimer une philosophie du changement précise ou analyse spécifique des causes de problèmes sociaux afin de garder un vocabulaire malléable (Attewell et al NA; Hunsaker et Hanzl 2003; National Committee for Responsive Philanthropy 2005). Un phénomène de distanciation similaire est noté autour du terme de la « justice environnementale ». Ainsi, McCarthy (2004 : 258-259) note que les activistes ou le personnel de fondations tentent d'aligner les propositions de subventions avec les questions que les conseils d'administration et les donateurs financent déjà et adoptent un langage moins « divisif » (ex. santé environnementale), faisant de même lors de réunions avec d'autres bailleurs de fonds afin de promouvoir la justice environnementale dans le secteur philanthropique.

⁸⁸ National Committee for Responsive Philanthropy 2005 : 2; Hunsaker et Hanzl, 2003 : 9

⁸⁹ La *social justice philanthropy* cherche à s'attaquer aux « causes profondes » des problèmes sociaux plutôt que répondre aux besoins immédiats des personnes affectées. Ces causes profondes seraient le résultat de l'exclusion des groupes marginalisés des institutions économiques, sociales et politiques, qui peuvent être privés de certains droits, victimes de discrimination sociale ou économique ou ne pas avoir une voix effective dans les décisions publiques, créant des vulnérabilités vécues comme des injustices (Attewell et al. NA : 3).

⁹⁰ Le NCRP définit les mouvements pour la justice sociale comme « des efforts par les groupes opprimés et leurs représentants organisationnels pour favoriser une distribution collective et équitable du pouvoir politique, social et économique » (Hunsaker et Hanzl, 2003 : 10)

⁹¹ National Committee for Responsive Philanthropy 2005: 2; Hunsaker et Hanzl, 2003 : 4; Attewell et al. NA : 3; 10

⁹² National Committee for Responsive Philanthropy 2005: 2

⁹³ Hunsaker et Hanzl, 2003 : 4 : Attewell et al. NA : 17-18

⁹⁴ Des estimations évaluaient les fonds alloués aux États-Unis à la justice sociale à 10,5% en 2002 et à 12% des dons en 2006 (Lawrence et al. 2009; Independent Sector et The Foundation Center, 2005)

⁹⁵ Selon Ressource Generation (2024b, traduction libre), la réparation et la redistribution impliquent toutes deux de restituer les richesses qui ont été extraites ou refusées à certaines communautés. Alors que la réparation concerne les torts découlant de la violence et du racisme systémique envers les personnes noires, autochtones ou de couleur (ex. esclavage, stérilisation forcée, incarcération massive, déni de terres, inégalités économiques, discrimination, etc.), la redistribution vise à contrer « la répartition injuste actuelle des richesses » générée par « le système économique [...] dans lequel la richesse génère davantage de richesse et la dette génère davantage de dette » et ainsi, à « empêcher une nouvelle accumulation de richesse ».

⁹⁶ Selon Justice Funders (2023, traduction libre), « Investir dans une transition juste signifie rediriger le capital de l'économie extractive vers des économies solidaires locales et régénératrices qui renforcent le pouvoir économique et l'autodétermination des communautés noires, autochtones et de couleur [...] en première ligne de l'injustice sociale, économique et raciale. ». Pour la Climate Justice Alliance, « [l]a transition juste est un ensemble de principes, de processus, de principes et de pratiques [...] basés sur le lieu, qui renforcent le pouvoir économique et politique pour passer d'une économie extractive une économie régénératrice » Les organisations qui adhèrent à ce discours, tels Justice Funders, le CLIMA Fund, la Just Transition Alliance, le Indigenous Environmental Network ou la Climate Justice Alliance, lient également la transition vers une économie régénératrice avec une perspective de justice climatique et environnementale (Garcia et al. juillet 2023; Marion Gee juillet 2023; Climate Justice Alliance 2019; Just Transition Alliance 2018; Indigenous Environmental Network 2017).

⁹⁷ Le discours sur la décolonisation de la philanthropie est apparu dans le monde de la philanthropie avec la parution de l'ouvrage d'Edgar Villanueva, *Decolonizing Wealth : Indigenous Wisdom to Heal Divides and Restore Balance* (2018). Son auteur a démarré le Decolonizing Wealth Project (2023) qui vise à décoloniser la richesse dans le secteur de la philanthropie, c'est-à-dire « redresser l'héritage de la colonisation », tels « le racisme », « l'esclavage » et « d'autres formes d'oppression » « résultant en traumas », en « réduisant l'écart de richesse "racial" » (Villanueva 2020 : 17). Un numéro spécial du magazine Alliance a d'ailleurs été consacré à la décolonisation de la philanthropie (Banerjee et Shiram 6 septembre 2022).

⁹⁸ La philanthropie réparatrice est « la redistribution des ressources d'une manière qui reconnaît les origines extractives de la richesse philanthropique (familiale ou institutionnelle) et la manière dont la colonisation, l'esclavage et les formes d'oppression ont facilité l'accumulation de richesses que la philanthropie protège, fait croître et distribue. La philanthropie réparatrice cherche à favoriser la réconciliation et à la guérison collective réparatrice par des actes de don » (Decolonizing Wealth Project (2024a, traduction libre).

⁹⁹ Dans le milieu de la philanthropie, l'équité consiste à promouvoir la justice et l'impartialité dans les procédures et processus ainsi que la distribution des ressources. Pour sa part, l'équité raciale vise à créer une société où la « race » ne joue plus un rôle déterminant dans le statut socio-économique, la mobilité sociale, la santé, l'éducation et tout autre condition (Sillerman Center for the Advancement of Philanthropy 2020). Nonprofit AF et RVC Seattle (2021) ont développé un outil, le Equitable Grantmaking Continuum, permettant aux bailleurs de fonds d'évaluer l'équité de leurs pratiques de financement, notamment envers les organisations dirigées par ou desservant des communautés de couleur ou marginalisées. De même, le Equitable Systems Change Evaluation Framework permet de mettre en place une évaluation du changement systémique et structurel en lien avec l'équité culturelle et raciale (Rockefeller Philanthropy Advisors, 2022).

-
- ¹⁰⁰ Villeneuve 2021; Florant et al. 2023; Florant et al. 27 septembre 2023.
- ¹⁰¹ Ces fondements sont inspirés du *Cadre de la philanthropie réparatrice* proposé par Edgar Villanueva (Rainey et Pilar Cowan 24 mai 2023)
- ¹⁰² Decolonizing Wealth Project, 2023: 2; Florant et al. 2023.
- ¹⁰³ Rainey et Pilar Cowan 24 mai 2023; Florant et al. 2023.
- ¹⁰⁴ Rainey et Pilar Cowan 24 mai 2023.
- ¹⁰⁵ Decolonizing Wealth Project 2024a; Banerjee et Shriram 6 septembre 2022.
- ¹⁰⁶ Rainey et Pilar Cowan 24 mai 2023.
- ¹⁰⁷ Pour le Decolonizing Wealth Project, la guérison passe par le deuil, les excuses, l'écoute, la mise en relation, la représentation, l'investissement et la réparation (Rainey et Pilar Cowan 24 mai 2023).
- ¹⁰⁸ Villanueva 2020.
- ¹⁰⁹ Villanueva 2020.
- ¹¹⁰ Decolonizing Wealth Project 2024a; Florant et al. 27 septembre 2023; Banerjee et Shriram 6 septembre 2022.
- ¹¹¹ Florant et al. 2023a.
- ¹¹² Banerjee et Shriram 6 septembre 2022.
- ¹¹³ Banerjee et Shriram 6 septembre 2022.
- ¹¹⁴ Pour Mills (2023 : 6), le financement sans restriction renvoie à « des fonds qui peuvent être dépensés ou utilisés à la discrétion des administrateurs d'un organisme de bienfaisance pour faire avancer leurs fins et leur mission de bienfaisance. Ces fonds ne sont pas assortis de conditions sur la façon dont l'organisation doit les dépenser ».
- ¹¹⁵ Buteau et al. (2020 : 10) soulignent que les pluriannuelles de soutien général au fonctionnement (*multiyear general operatif support*) permettent aux OBNL de planifier sur plusieurs années.
- ¹¹⁶ Le financement avec restriction pourrait conduire à une dérive de la mission, les organisations alignant leurs actions sur les objectifs des donateurs·trices et évitant les enjeux controversés et politisés. Au contraire, le financement sans restriction permettrait aux organisations de dépenser leurs fonds en fonction de leurs objectifs, contribuant ainsi à la réalisation de leur mission (Wiepking et de Wit 2023 : 2; 8).
- ¹¹⁷ En réduisant la charge administrative pour la rédaction de demandes de subvention et de rapports aux bailleurs de fonds, le financement sans restriction améliorerait l'efficacité et l'efficience. De plus, les formes de reddition de compte et d'évaluation flexible, orientée sur la mission et la performance organisationnel seraient davantage favorables à l'apprentissage (Wiepking et de Wit 2023 : 6; 18; Buteau et al. 2020 : 10).
- ¹¹⁸ Mills 2023 : 13-14; Hunnik et al. 2021 : 39; Wiepking et de Wit 2020 : 14; Wiepking et de Wit 2023 : 14
- ¹¹⁹ Les organisations financées seraient plus à l'aise de parler avec le personnel des fondations et plus susceptibles d'avoir des conversations honnêtes. Ils trouveraient leurs interactions plus utiles, les bailleurs répondant mieux à leurs besoins (Wiepking et de Wit 2023 : 17).
- ¹²⁰ Mills 2023 : 13, 17; Wallace and Saxton 2018, 11; Wiepking 2021 : 7-8; Wiepking et de Wit 2020 : 3, 7, 16; 2023 : 8

¹²¹ Une infrastructure organisationnelle solide renforcerait les connaissances et les compétences du personnel, des bénévoles, des bénéficiaires et des membres de la communauté (Wiepking et de Wit 2023 : 6).

¹²² Entre autres, le financement sans restriction pluriannuel permettrait de couvrir les coûts de base de l'organisation entre les projets (Wiepking et de Wit 2020 : 11).

¹²³ Au contraire, le financement gouvernemental, souvent accompagné de restrictions, serait associé négativement aux réserves opérationnelles et aux dépenses administratives (Wiepking et de Wit 2020 : 3; 2023 : 5).

¹²⁴ Mills 2023 : 14-15; Hunnack et al. 2021 : 39; Wiepking et de Wit 2020 : 10-12; 2023 : 6-7, 10, 12, 13; Buteau et al. 2020 : 10

¹²⁵ Mills 2023 : 16; Wiepking et de Wit 2020 : 13, 15; 2023 : 7-8; 12-16

¹²⁶ Ayer et Anderson 2022 : 15

¹²⁷ Buteau et al. (2020) notent que les OBNL reçoivent rarement des subventions pluriannuelles de soutien général au fonctionnement, soit seulement 12,4% des subventions octroyées entre 2010 et 2020. Les autrices notent un écart entre les attitudes des fondations, se disant favorables aux subventions pluriannuelles de soutien général au fonctionnement, et leurs pratiques, fournissant peu ce type de financement, et ce, malgré les demandes des organismes financés et les bénéficiaires pour ces organisations.

¹²⁸ Ayer et Anderson 2022 : 15

¹²⁹ L'information consiste en une communication unidirectionnelle dans laquelle une fondation transmet des informations aux non-donneurs·trices. Cette forme de participation permet aux non-donneurs·trices d'être informés des actions de la fondation, mais non de poser des questions, de remettre en question ces actions ou de participer activement aux décisions. Si une rétroaction est demandée, elle n'influence pas les décisions (Gibson 2017 : 31).

¹³⁰ La consultation consiste en une communication unidirectionnelle dans laquelle des idées ou des recommandations sont fournies par des non-donneurs·trices à une fondation, leur permettant de faire entendre leur voix et de l'influencer. Toutefois, il n'y a aucune garantie que leur contribution sera intégrée aux décisions (Gibson 2017 : 32).

¹³¹ L'*implication* consiste en une communication bidirectionnelle qui permet à la fois aux non-donneurs·trices et à la fondation de discuter de leurs perspectives respectives sur un enjeu. Cette implication est généralement limitée à un petit nombre de participant·e·s afin de favoriser une discussion plus approfondie, nuancée et complète. Toutefois, cette forme de participation n'influence pas de manière forte les orientations ou les priorités de la fondation, qui conserve son pouvoir de décision (Gibson 2017 : 33).

¹³² La *prise de décision* consiste en une communication bidirectionnelle qui mène à une décision conjointe des non-donneurs·trices et du personnel, de la direction ou du conseil d'administration d'une fondation influençant le financement offert. Cette participation doit être inclusive représentative et équitable afin d'éviter des biais en faveur d'intérêts particuliers ne reflétant pas les besoins de la population visée (Gibson 2017 : 34).

¹³³ Gibson 2017

¹³⁴ GrantCraft 2018a

¹³⁵ GrantCraft 2018b

¹³⁶ GrantCraft 2018c

¹³⁷ GrantCraft 2018d

¹³⁸ GrantCraft 2018e

-
- ¹³⁹ GrantCraft 2018f
- ¹⁴⁰ Paterson 2020 : 30
- ¹⁴¹ GrantCraft 2018g
- ¹⁴² GrantCraft 2018h
- ¹⁴³ GrantCraft 2018e
- ¹⁴⁴ GrantCraft 2018b
- ¹⁴⁵ GrantCraft 2018i
- ¹⁴⁶ GrantCraft 2018k
- ¹⁴⁷ Indie Philanthropy Initiative 2015a
- ¹⁴⁸ GrantCraft 2018j
- ¹⁴⁹ GrantCraft 2018l, 2018m; Indie Philanthropy Initiative 2020a
- ¹⁵⁰ Gibson 2018 : 36; Case Foundation 2024
- ¹⁵¹ Evans 2015 : 9
- ¹⁵² Gibson 2018 : 38
- ¹⁵³ Evans 2015 : 9
- ¹⁵⁴ Gibson 2018 : 33
- ¹⁵⁵ GrantCraft 2018a
- ¹⁵⁶ Paterson 2020 : 30
- ¹⁵⁷ Yanci 2023
- ¹⁵⁸ GrantCraft 2018d
- ¹⁵⁹ Ang et al. 2023 : 17
- ¹⁶⁰ Gibson 2018 : 33
- ¹⁶¹ GrantCraft 2018b
- ¹⁶² GrantCraft 2018e
- ¹⁶³ Evans 2015 : 8-9

¹⁶⁴ Dans le modèle des cercles de partage de dons, des donateurs·trices se regroupent afin de mettre en commun les fonds à distribuer et déterminer les bénéficiaires. Pour le Community Investment Network, un réseau de 19 cercles de dons dans douze États américains, les cercles de dons, en tant que véhicules auto-gérés pour les dons collectifs, sont un moyen de redéfinir la philanthropie afin de la rendre plus accessibles à des personnes de différentes classes et racialement inclusive (Indie Philanthropy Initiative 2021).

¹⁶⁵ GrantCraft 2018g

¹⁶⁶ Ang et al. 2023

¹⁶⁷ Evans 2015 : 11; Ang et al. 2023 : 18

¹⁶⁸ D'autres organisations, tel le Franklin Furnace Fund, crée chaque année un nouveau panel d'artistes afin de réviser les propositions de projets (Indie Philanthropy Initiative 2015b).

¹⁶⁹ Indie Philanthropy Initiative 2015c

¹⁷⁰ Indie Philanthropy Initiative 2015d

¹⁷¹ Indie Philanthropy Initiative 2020b

¹⁷² Indie Philanthropy Initiative 2015e

¹⁷³ GrantCraft 2018m

¹⁷⁴ GrantCraft 2018n

¹⁷⁵ Indie Philanthropy Initiative 2015g

¹⁷⁶ Selon le Flow Fund Circle, le modèle du « flow funding » est une forme de philanthropie basée sur la confiance qui produit un effet d'empowerment sur chaque flow funder (Indie Philanthropy Initiative 2015f).

¹⁷⁷ Indie Philanthropy Initiative, 2014a

¹⁷⁸ Gibson 2017 : 35-37

¹⁷⁹ Soit International Trans Fund de la Astraea Lesbian Foundation for Justice, FundAction, Haymarket People's Fund, UHAI EASHRI, Edge Fund, Dalia Association, Brooklyn Community Foundation (programmes Neighborhood Strength Program et Youth Voice Awards), RSF Social Finance, YouthBank International, Brooklyn Community Foundation, New York Women's Foundation (programme Girls in Grantmaking), Criminal Justice Initiative, Franklin Furnace Fund, Aepoch Fund, The Flow Fund Circle, Community Investment Network, Fire This Time Fund, Asian Americans/Pacific Islanders in Philanthropy (AAPIP) (Giving Circle Campaign), Native Voices Rising, Grassroots International, Partenariat entre The Community Midwifery Fund et Groundswell Fund, Three Rivers Foundation (programme Teens for Change), Wikimedia Foundation, Community Organisations Grants Scheme, Twigger Trust in Christchurch, FRIDA | The Young Feminist Fund, Boston Family Strengthening Small Grants Fund de la Annie E Casey Foundation, Vancouver Foundation (programme Neighbourhood Small Grants), Omaha Community Foundation, Environmental Justice Resourcing Collective de la Kataly Foundation, Indigenous Earth Fund et The National Truth and Healing Fund du Decolonizing Wealth Project et Barking & Dagenham Giving

¹⁸⁰ Soit Red Umbrella Fund, Disability Rights Fund, The Durfee Foundation , Case Foundation, Paul Ramsay Foundation (Peer-to-Peer Program), Thankyou Charitable Trust, Astreae Lesbian Foundation for Justice et Hummingbird Collective.

¹⁸¹ Soit Kindle Project, Headwaters Foundation for Justice, Catherine Donnelly Foundation, Liberty Hill Foundation, New York Women's Foundation (programmes Grants Advisory Committee et Participatory Review Committee), Pacific Future Makers Fund de la Foundation North, The Other Foundation et Northern Manitoba Food, Culture, and Community Collaborative.

¹⁸² Yanci 2023

¹⁸³ NWT On The Land Collaborative 2024

¹⁸⁴ McCoy 2017: 24-25

¹⁸⁵ Toronto Foundation 2024

¹⁸⁶ Indie Philanthropy Initiative 2020b

¹⁸⁷ La version française du rapport emploie le terme « dons » afin de traduire le terme « endowment ». Afin d'éviter l'ambiguïté, le terme « dons » a été remplacé par « dotation ».

¹⁸⁸ Wiepking 2021 : 5; Wiepking et de Wit 2020 : 3

¹⁸⁹ Wiepking 2021 : 5; Ayer et Anderson 2022 : 15

¹⁹⁰ Ang et al. 2023

¹⁹¹ Ayer et Anderson 2022 : 12

¹⁹² Ayer et Anderson 2022; Indie Philanthropy Initiative 2015h, 2020b; Marguerite Casey Foundation 2024

¹⁹³ Center for Effective Philanthropy, 2020

¹⁹⁴ Community Foundations of Canada 17 juin 2021; Delphic Research Group 9 mars 2021; McConnell 21 juin 2023; Oatley 17 juillet 2023

¹⁹⁵ Alliance Healthcare Foundation 16 juillet 2018; Imperial Valley Wellness Foundation 2024

¹⁹⁶ NDN Collective et Nexus Community Partenars 14 décembre 2021; NDN Collective 12 avril 2022; 2024; Nexus Community Partenars 2024; Bush Foundation 14 décembre 2021

¹⁹⁷ Buteau et (al. 2022 : 7) avancent ainsi que « [d]e nombreux grands donateurs et fondations opèrent depuis des décennies en partant du principe que la plupart des dons et subventions aux organisations à but non lucratif devrait être de taille modeste, limités à des usages spécifiques et accompagnés d'exigences rigoureuses en matière de demande de financement et de rapport. [...] Plusieurs fondations limitent leurs subventions à une certaine proportion du budget d'une organisation en raison de préoccupation concernant la "dépendance", la "durabilité" ou la "capacité d'absorption". » Ainsi, le montant médian des subventions dans la base de données du Center for Effective Philanthropy serait d'environ 100 000 \$ alors que le budget médian des organismes financés se situait entre 1,6 et 1,7 million \$ (Buteau et al. 2022 : 7, 9; 2023 : 7).

¹⁹⁸ Kumar et al. 2023

¹⁹⁹ Dwyer et al. 2023

²⁰⁰ Evans 2015 : 19

²⁰¹ Annie E. Casey Foundation 2006

²⁰² Vancouver Foundation 2015

²⁰³ Par exemple, les dons médians effectués par Mackenzie Scott étaient de 9 millions \$ en 2020 et de 5 millions \$ en 2021 et 2022 alors que les budgets médians des organismes financés étaient respectivement de 11 millions de \$ en 2020, 5,5 millions \$ en 2021 et 5,3 millions \$ en 2022. (Buteau et al. 2022; 2023). Les transferts de capitaux de la Fondation McConnell, la Inspirit Foundation, la Laidlaw Foundation, la Sprott Foundation, l'Alliance Healthcare Foundation ou la Bush Foundation s'inscrivent dans cette même logique.

²⁰⁴ Ayer et Anderson 2022 : 15

²⁰⁵ Outre les organismes de bienfaisance enregistrés, les donataires reconnus par l'ARC comprennent notamment des associations de sport amateur, des organisations journalistiques, des sociétés d'habitation offrant des logements à loyer modique aux personnes âgées, des municipalités, des universités étrangères offrant des services à des étudiant·e·s canadien·ne·s, l'Organisation des Nations Unies et ses organismes.

²⁰⁶ Smith (2007, cité par Lee 2020: 24), définit les organisations de base comme des « groupes formels à but non lucratif [...] basés localement, significativement autonomes et dirigés par des bénévoles, qui manifestent un altruisme volontaire [...] et utilisent la forme d'organisation associative et, par conséquent, ont un membership officiel de bénévoles qui accomplissent la plupart, et souvent la totalité, du travail ou de l'activité effectué par ces organisations à but non lucratif ».

²⁰⁷ Ng, 31 août 2021

²⁰⁸ Gibson et Mottola 2023

²⁰⁹ Ayer et Anderson 2022 : 12; Toronto Foundation 2024

²¹⁰ Ayer et Anderson 2022 : 15

²¹¹ Buteau et al. (2020 : 9) définissent le financement pluriannuel comme « le financement qui est accordé pour une durée d'au moins deux ans ». Selon leurs estimations, entre 2010 et 2020, 57% des dons étaient pluriannuels, mais seulement 12,4% étaient sans restriction. De même, en 2019-2020, 41% des bénéficiaires rapportaient avoir reçu du financement pluriannuel sans restriction, mais ces montants étaient peu élevés, représentant moins du quart du financement obtenu de fondations. 58% des fondations affirmaient offrir du financement pluriannuel sans restriction, mais à un nombre réduit de bénéficiaires (Buteau et al. 2020).

²¹² Center for Effective Philanthropy, 2020

²¹³ Campden Wealth et Rockefeller Philanthropy Advisors 2020

²¹⁴ Aux États-Unis, Ressource Generation (2024a) incite ses membres et, plus largement, la communauté philanthropique, à signer un engagement de redistribution dans le but de redistribuer leur richesse, notamment augmentant leurs dons envers des mouvements en faveur de la justice sociale. Avec l'objectif de redistribuer 1 milliards \$ sur 10 ans, l'organisme incite la communauté philanthropique à octroyer 7% de leurs actifs totaux, ce qui correspond au rendement moyen sur les marchés. Au Canada, le gouvernement fédéral a augmenté en 2022 le contingent de versements de 3,5% à 5,0%. Divers organismes philanthropiques ont soumis des mémoires allant en ce sens, voire préconisant des taux supérieurs ou des mesures visant à ce que les investissements des fondations soient liées à leurs missions, lors des consultations publiques (Imagine Canada 2021, Fondations philanthropiques Canada 2021, Fondations communautaires du Canada 2021).

²¹⁵ 189 fondations philanthropiques ont adhéré à l'initiative Invest-Divest promouvant le désinvestissement dans le secteur des énergies fossiles (Global Fossil Fuel Divestment Commitments Database 2024).

²¹⁶ Dans une conception stratégique de la philanthropie, diverses raisons justifient l'octroi de financement avec restrictions. Premièrement, les fondations seraient bien placées afin d'adopter une perspective globale, déterminer des stratégies efficaces et allouer des ressources aux activités ayant le plus grand impact, celles-ci finançant un grand nombre d'initiatives et procédant à des évaluations. Deuxièmement, en spécifiant des buts et restreignant l'utilisation des fonds à des activités particulières, les fondations encourageraient les organismes à répondre à des priorités dans des secteurs mal desservis. Troisièmement, les restrictions assureraient que les organismes soient responsables de leurs actions et de leur performance en formalisant les attentes des bailleurs de fonds, en spécifiant des mesures de reddition de compte et en permettant d'évaluer l'impact.

²¹⁷ Mills 2023 : 8-12

²¹⁸ Une synthèse réalisée par Gemini avancé le 4 juillet 2024 présente les différences entre modernisation, sur modernisation et post-modernisation.

-
- La modernisation est le processus initial de transformation des sociétés vers un modèle basé sur la raison, la science, le progrès technologique et la croissance économique. Différents processus et dynamiques sont alors mises en place autour de l'industrialisation, l'urbanisation, l'individualisme, la rationalisation de la société et des institutions. On observe un optimisme quant à la capacité de l'humanité à contrôler et améliorer le monde.
 - L'hyper ou sur-modernisation est une intensification de la modernisation, marquée par une accélération et intensification des processus de modernisation sous la forme de la mondialisation, des technologies de l'information (IA) et de la communication, du consumérisme effréné, de l'individualisme exacerbé, de la flexibilité du travail, d'une culture de l'immédiateté et de la performance. Apparaissent des inquiétudes face aux conséquences négatives de la modernisation (inégalités, crises environnementales, etc.).
 - La post-modernisation est une réaction critique et une remise en question des valeurs et des certitudes de la modernité. On observe un rejet des grands récits (progrès, vérité universelle), un scepticisme envers la science et la technologie, une valorisation de la diversité, du relativisme, de l'individualité et de la subjectivité et l'émergence de nouvelles formes d'expression artistique et culturelle.

